

Point 5 de l'ordre du
jour

UNAIDS/PCB (49)/21.28.rev2

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION ET LE PLAN D'ÉVALUATION 2022-2023

Bureau d'évaluation indépendant



7-10 décembre 2021 | Genève, Suisse
Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA
Date de publication : 6 avril 2022

Documents supplémentaires pour ce point : Réponse de la direction au rapport d'évaluation annuel et au plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.35 ; Évaluation commune du travail du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida concernant la prévention et la réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles (UNAIDS/PCB (49)/CRP1) ; Rapport annuel 2020 sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (47)/20.31).

Action requise lors de cette réunion—le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

Voir les projets de décisions dans les paragraphes ci-dessous :

78. *Rappeler* la décision 11 de la 45e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2020-2021 ainsi que les décisions 9.1 et 9.2 de la 47e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, reconnaître le travail important réalisé par le Comité Consultatif d'experts à l'appui du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA, et demander que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2021 ;
79. *Prendre note* du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2021 et de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au plan d'évaluation 2022-2023 ;
80. *Se féliciter* des progrès continus dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et du Plan d'évaluation 2020-2021 et, en tenant compte de la situation financière de l'organisation, *réitérer la* décision 9.3 de la 47e session du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et de personnel adéquats conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le Conseil de Coordination du Programme dans la décision 6.6 de sa 44e session ;
81. *Accepter* la composition du Comité Consultatif d'experts concernant l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour la période 2022-2023 comme indiqué dans l'annexe 1 du rapport annuel 2021 (ONUSIDA/CCP (49)/21.28), *approuver* le Plan d'évaluation 2022-2023 (ONUSIDA/CCP (49)/21.28) approuvé par le Comité Consultatif d'experts et *attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022.

Implications financières pour la mise en œuvre des décisions : incluses dans le budget de l'ONUSIDA pour 2022-2023 approuvé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa session spéciale d'octobre 2021 (décision 3.3).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION	6
LE PLAN D'ÉVALUATION 2020-2021	6
Évaluations du Programme commun.....	7
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA.....	9
Suivi des évaluations	10
Ressources et mise en œuvre.....	11
Utilité et valeur des évaluations	13
LE PLAN D'ÉVALUATION 2022-2023	16
Aperçu du plan.....	16
Développement du plan	17
Contenu du plan.....	18
Mise en œuvre du plan	19
CONCLUSION	21
POINTS DE DÉCISION PROPOSÉS : Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :	21
ANNEXE 1 : COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS	23
ANNEXE 2 : ÉVALUATIONS EFFECTUÉES EN 2020–2021	27
ANNEXE 3: OUTIL D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉVALUATION (VERSION FRANCAISE SUIVRA SOUS PEU)	29
ANNEXE 4: ÉVALUATIONS À EFFECTUER EN 2022–2023	35

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Lors de sa 45e réunion en décembre 2019, le Conseil de Coordination du programme (CCP) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a approuvé le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2020-2021 et a demandé un rapport annuel sur ce Plan (décision 11). Ce document donne un aperçu de la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2020-2021, qui a été préparé conformément à la décision du CCP. Il se concentre sur 2021 puisque les détails des évaluations et autres activités réalisées en 2020 sont présentés dans le dernier rapport annuel sur l'évaluation au CCP (UNAIDS/PCB (47)/20.31).
2. Le document résume les évaluations du Programme commun, les évaluations spécifiques au Secrétariat qui ont été réalisées en 2021, et les réponses y relatives de la direction. Il s'agit notamment de l'évaluation des travaux du Programme commun sur la violence à l'égard des femmes et des filles, des populations clés et du financement efficace et durable, ainsi que du plan d'action du Secrétariat pour l'égalité des sexes et de la contribution aux systèmes de santé résilients et durables. Des évaluations du travail du Programme commun au niveau national ont eu lieu au Bénin, au Brésil, en République démocratique du Congo, au Gabon et au Ghana, tandis qu'un soutien aux évaluations des cadres d'aide au développement des Nations unies a été fourni dans quatre autres pays.
3. Le rapport comprend une présentation des autres activités menées dans le cadre du Plan d'évaluation 2020-2021. Ces activités couvrent les efforts visant à renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité des évaluations, en s'appuyant sur l'expertise des bureaux d'évaluation des Coparrainants, d'autres agences des Nations Unies et du Comité Consultatif d'experts sur l'évaluation de l'ONUSIDA, ainsi que les efforts en cours pour améliorer la capacité, la qualité et la culture de l'évaluation à l'ONUSIDA. Le rapport fournit également une vue d'ensemble des dépenses par rapport au budget biennal avec les points saillants du travail du Comité Consultatif d'experts et sa demande que l'ONUSIDA atteigne l'objectif de 1 % des ressources organisationnelles à allouer à l'évaluation comme prévu dans la politique d'évaluation approuvée par le CCP.
4. Le Plan d'évaluation pour 2022-2023 est également inclus dans ce document et est présenté au Conseil de Coordination du Programme pour approbation. Le Plan d'évaluation a été élaboré parallèlement au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2022-2026 et conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA. En 2022-2023, des évaluations seront menées sur le rôle et la contribution du Programme commun couvrant la protection sociale, les droits de l'homme, l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires et le mécanisme de financement de l'enveloppe nationale. Les évaluations spécifiques au Secrétariat comprennent son travail et son influence sur les politiques, le soutien au suivi dirigé par la communauté, le partenariat avec le Fonds global, les Centres de données, l'impact et les implications de la pandémie de COVID-19 et le travail du Comité d'examen des programmes.
5. Une disposition est également incluse pour les évaluations nationales et régionales, le partage des coûts des évaluations du Cadre de coopération pour l'aide au développement et le développement durable des Nations unies, ainsi que les questions qui peuvent émerger au cours de la mise en œuvre du Plan d'évaluation afin de s'assurer qu'il reste pertinent.
6. Les évaluations sont réalisées par des consultants externes pour renforcer l'indépendance et sont menées de manière participative avec des représentants de la communauté en tant que membres des équipes d'évaluation, dans la mesure du

possible. Les rapports d'évaluation et les réponses y afférentes de la direction sont publiés sur le site web de l'ONUSIDA. Un système a été mis en place pour suivre les réponses de la direction et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation.

7. Les activités visant à renforcer la capacité d'évaluation du personnel de l'ONUSIDA et la culture organisationnelle de l'évaluation seront intensifiées en 2022-2023. Les efforts visant à renforcer les capacités des partenaires nationaux seront étendus par la formation et le recours accru à des consultants locaux en tant qu'évaluateurs, ainsi que par l'engagement de représentants de groupes communautaires. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à travailler en étroite coopération avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et restera un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies afin de tirer parti de l'expertise et des ressources des autres organisations des Nations Unies et de partager l'expérience. Un rapport annuel sur la mise en œuvre sera présenté au CCP, une mise à jour semestrielle sera présentée au Bureau du CCP, et les Coparrainants et la Haute Direction du Secrétariat seront informés et engagés régulièrement.

INTRODUCTION

8. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA prépare un Plan d'évaluation biennal par le biais d'un processus consultatif et le présente au Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA pour approbation. Le Plan d'évaluation est basé sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, approuvée par le CCP lors de sa 44e réunion en juin 2019 (décision 6.6), qui a formalisé la création du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, positionnée indépendamment des fonctions de direction et rendant directement compte au CCP.¹
9. Le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2020-2021 a été approuvé par le CCP lors de sa 45e réunion en décembre 2019.² Le Plan d'évaluation pour 2022-2023 sera présenté pour approbation à la 49e session du CCP en décembre 2021.
10. Le Bureau d'évaluation rend compte annuellement au CCP de la mise en œuvre et présente une mise à jour semestrielle au Bureau du CCP. En juin 2020, une mise à jour de la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2020-2021 a été partagée avec le Bureau du CCP, en décembre 2020 un rapport annuel a été présenté au CCP, et en juin 2021 une mise à jour semestrielle a été présentée au Bureau du CCP. Les mises à jour de l'évaluation sont partagées régulièrement avec les hauts responsables du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants.
11. Le Bureau d'évaluation travaille en étroite collaboration avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et d'autres agences des Nations Unies (ONU) et s'appuie sur leur expérience, leur expertise et leurs ressources. Un Comité Consultatif d'experts sur l'évaluation, créé par le CCP en 2019 conformément à la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'organe externe indépendant composé d'experts en évaluation, fournit des conseils et des orientations sur l'évaluation (voir Annexe 1).

LE PLAN D'ÉVALUATION 2020-2021

12. Les évaluations réalisées en 2021 et les budgets correspondants sont présentés dans le Tableau 1. Les évaluations réalisées en 2020 sont décrites dans le dernier rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (47)/20.31), qui a été présenté au CCP lors de sa 47e session.³

Tableau 1 : Évaluations réalisées en 2021

Sujet	Budget (USD)
Évaluations du Programme commun	
Violence à l'égard des femmes et des filles*	120 000
Populations clés**	260 000
Efficacité et durabilité**	100 000
Collaboration au niveau national***	120 000
Évaluations totales du Programme commun	600 000
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA	
Plan d'action pour l'égalité des sexes	40 000
Systèmes de santé résilients et durables****	46 000
Travail au niveau régional, interpays et national.	72 000
Total des évaluations du Secrétariat	158 000
TOTAL	758 000

* Initié en 2020 et terminé 2021 - le budget se réfère à la composante de 2021.

** Initié en 2021, à terminer en 2022 - le budget se réfère à la composante de 2021.

*** Cinq évaluations soutenues en réponse aux demandes des Bureaux nationaux de l'ONUSIDA.

**** Remplace les évaluations sur le plaidoyer et la communication et le partenariat avec le Fonds global.

13. Toutes les évaluations du Programme commun prévues dans le Plan d'évaluation 2020-2021 ont été réalisées. Deux évaluations du Secrétariat ont été reportées et remplacées par un examen des preuves et un soutien supplémentaire aux évaluations au niveau des pays, comme le montre le tableau 1. Bien qu'aucune évaluation spécifique de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail du Programme commun n'ait été réalisée, des questions sur l'impact du COVID-19 ont été incluses dans toutes les évaluations.

Évaluations du Programme commun

14. Prévenir et riposter à la violence à l'égard des femmes et des filles. L'objectif de l'évaluation conjointe était d'évaluer le rôle du Programme commun dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité et dans la lutte contre la relation bidirectionnelle entre cette violence et le VIH. La violence à l'égard des femmes et des filles peut être un facteur indirect et direct d'augmentation du risque de VIH, et la violence peut être un résultat de la séropositivité et de la divulgation du VIH. L'évaluation a révélé que le Programme commun aide dans une certaine mesure les pays à travailler en collaboration avec les réseaux de femmes et les réseaux de la société civile qui s'occupe de l'égalité des sexes, le VIH et la violence à l'égard des femmes et des filles. Toutefois, une attention insuffisante est accordée aux approches transformatrices visant à s'attaquer aux causes structurelles et profondes de l'inégalité entre les sexes, du VIH et de la violence à l'égard des femmes et des filles.
15. L'évaluation a été réalisée par une équipe d'évaluateurs indépendants soutenue par un groupe de direction composé de hauts responsables de l'évaluation du FNUAP, de l'UNESCO, du HCR et de l'OIT et un groupe de référence composé de coordinateurs mondiaux des Coparrainants pour le sida et d'experts sur les violences sexistes, de membres du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et de la délégation de la société civile du CCP) En outre, l'évaluation a impliqué des femmes dans leur diversité représentant des organisations et des réseaux sur le VIH et la violence à l'égard des femmes et des filles par le biais d'un Groupe consultatif et de responsabilisation, qui a contribué à l'évaluation de différentes manières, de sa conception à sa mise en œuvre et à l'établissement de rapports.
16. Le rapport d'évaluation final et ses annexes, comprenant neuf études de cas à l'échelon du pays dans six régions, ont été achevés en juin 2021. Il fournit des recommandations stratégiques pour donner la priorité et renforcer le travail des Nations Unies sur les liens entre le VIH et la violence à l'égard des femmes et des filles. Les utilisateurs visés sont le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA, ainsi que les principales autorités nationales de coordination de la lutte contre le sida, les partenaires d'exécution tant à l'échelon des pays qu'à celui des groupes et des réseaux de femmes et de filles et d'autres organisations de la société civile et défenseurs de la lutte contre le VIH.
17. Travailler avec et pour les populations clés. Au niveau global, plus de la moitié des nouvelles infections par le VIH sont recensées parmi les populations clés et leurs partenaires sexuels. Malgré l'accent mis par l'Agenda 2030 sur les personnes laissées pour compte, les populations clés ne bénéficient toujours pas d'un accès adéquat aux services liés au VIH et sont souvent victimes de stigmatisation, de discrimination et d'autres violations des droits de l'homme. Cette évaluation conjointe évalue la pertinence et la cohérence, l'efficacité et l'équité du soutien du Programme commun pour les travailleurs du sexe, les hommes homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les personnes qui s'injectent des drogues et les prisonniers au niveau national, dans le contexte des

ripostes nationales au VIH plus larges. Elle couvre la période 2018-2021 et inclut des études de cas dans six pays dans lesquels le Programme commun opère dans six régions.

18. L'évaluation aide à comprendre dans quelle mesure le Programme commun soutient la prestation de services et s'engage stratégiquement avec les parties prenantes des gouvernements pour améliorer les politiques et l'environnement favorable aux populations clés, et comment il ouvre un espace pour les groupes et réseaux dirigés par les populations clés dans les processus de prise de décision. L'évaluation permet également de déterminer si les agences des Nations Unies sont suffisamment équipées, en termes de ressources humaines et financières, pour apporter le soutien nécessaire aux populations clés différentes et croisées, y compris les jeunes.
19. L'évaluation est menée par une équipe d'évaluateurs indépendants et de représentants communautaires des populations clés, au niveau global et dans chacune des études de cas du pays. Les représentants des populations clés ont été sélectionnés par les réseaux concernés et ont des rôles différents dans les équipes d'évaluation selon les pays, y compris au niveau des chefs d'équipe. Les évaluateurs sont soutenus par un groupe de direction, composé de responsables de l'évaluation de l'ONUSIDA, de l'UNESCO et de l'OMS. Ils sont également soutenus par un groupe de référence, composé des coordonnateurs mondiaux de la lutte contre le sida des Coparrainants et d'experts des populations clés, du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et de représentants autodésignés des réseaux mondiaux de populations clés et de personnes vivant avec le VIH, ainsi que de représentants du Fonds global et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR).
20. Financement efficace et durable de la riposte au sida. En 2018, le CCP a approuvé le cadre du Programme commun de l'ONUSIDA pour la riposte durable au VIH. L'année 2021 a été considérée comme un moment opportun pour une évaluation prospective ; elle a également coïncidé avec l'approbation de la nouvelle stratégie globale de lutte contre le sida, dont l'un des résultats stratégiques est l'affectation de ressources efficaces et durables à la lutte contre le sida. La stratégie donne la priorité à l'action transformatrice dans trois domaines : la solidarité globale et la responsabilité partagée dans la mobilisation de nouvelles ressources importantes ; l'égalité et l'impact stratégique de l'allocation des ressources ; et la concentration des ressources sur les milieux, les populations et les approches novatrices qui auront le plus d'impact.
21. Les dépenses nationales équitables pour la lutte contre le sida dépendent essentiellement de choix politiques. Le Programme commun est en mesure d'influencer les choix, mais il nécessite une évaluation claire de son propre avantage comparatif et de son potentiel d'action. L'évaluation est menée par une équipe d'évaluateurs indépendants ayant une expertise en évaluation ainsi qu'en économie et en financement de la santé. Il est soutenu par un groupe de direction composé d'évaluateurs principaux de l'UNFPA et du PAM et par un groupe de référence composé des coordonnateurs mondiaux de la lutte contre le sida des Coparrainants et d'experts en financement de la santé, du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ayant une expertise en économie, ainsi que du Fonds global, du PEPFAR et de la société civile.
22. L'évaluation comprend quatre études de cas de pays présentant des profils géographiques et de financement de la santé différents. Il devrait fournir des recommandations exploitables aux Coparrainants et au Secrétariat pour maximiser leurs contributions à des ressources efficaces et durables pour la riposte au VIH, en faisant le point sur ce qui fonctionne bien, ce que le Programme commun devrait cesser

de faire et les principales lacunes. Les enseignements tirés de l'évaluation seront utiles pour la mise à l'échelle de futures solutions adaptées à chaque pays.

23. Évaluations au niveau des pays. Sur la base des enseignements tirés des évaluations menées au Mozambique et au Vietnam en 2020, des évaluations du Programme commun ont été réalisées au Bénin, au Brésil, en République démocratique du Congo, au Gabon et au Ghana. En République démocratique du Congo, quatre ateliers ont été organisés conjointement à l'évaluation pour renforcer la capacité d'évaluation des Nations Unies et des partenaires nationaux et pour soutenir l'utilisation des résultats de l'évaluation pour la prochaine phase de planification. Au Kenya, en Gambie, en Mauritanie et au Sud-Soudan, au lieu d'une évaluation séparée, le Bureau d'évaluation a donné des conseils sur la manière de saisir le rôle et la contribution du Programme commun au niveau des évaluations du Cadre de coopération des Nations Unies, en vue d'un positionnement stratégique du Programme commun dans les nouveaux Cadres de coopération des Nations Unies.

Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA

24. Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAES). L'évaluation indépendante à mi-parcours a évalué la pertinence continue, les progrès et les tendances dans la réalisation des objectifs clés du PAES dans le contexte d'autres processus de changement en cours au sein du Secrétariat. L'évaluation répond à l'engagement de l'ONU-SWAP qui exige qu'une évaluation indépendante du plan d'action pour l'égalité des sexes d'une entité soit réalisée (tous les cinq à huit ans) et qui fournit une évaluation impartiale et participative des réalisations et des lacunes en matière d'égalité des sexes au sein du Secrétariat. L'évaluation a recommandé une approche axée sur les données pour dresser un tableau des dimensions de diversité liées au genre (et autres) et pour développer une théorie du changement pour le PAES, avec des indicateurs de performance clés. La formation doit tenir compte de la dimension de genre et les opportunités doivent être accessibles à tous. La technologie, dont l'utilisation s'est accrue au cours de la pandémie de COVID-19, semble être un facteur de nivellement et l'ONUSIDA devrait en soutenir les avantages.
25. Systèmes de santé résilients et durables. L'objectif de l'examen des preuves était d'explorer la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables, lacunes et opportunités manquées dans quatre pays (République dominicaine, Éthiopie, Ghana et Kirghizistan) au cours des cinq dernières années. L'examen s'est principalement concentré sur le rôle et la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA, mais a également pris en compte la contribution des Coparrainants de l'ONUSIDA en tant que membres de l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida à l'échelle des pays. L'examen documente les preuves de la manière dont les réponses au VIH et les contributions de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables sont allées « au-delà du VIH » et identifie les domaines dans lesquels l'ONUSIDA peut jouer un rôle plus stratégique à l'avenir.
26. Autres évaluations globales, régionales et nationales. Le Bureau d'évaluation est en contact régulier avec les Bureaux de l'ONUSIDA dans les pays et les équipes d'appui aux régions, ainsi qu'avec les départements et les bureaux du Secrétariat afin de s'assurer de la mise en œuvre collaborative des évaluations en cours et d'identifier les besoins d'appréciation ou d'évaluation ou d'examen du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA. Au cours du premier semestre de l'année, le Bureau d'évaluation a apporté son soutien à un examen du rapport sur les Droits dans l'épidémie. Il s'agissait notamment de contribuer à l'élaboration des termes de référence et à identifier des consultants appropriés pour mener à bien l'examen, de donner des conseils sur les

méthodes et de fournir des commentaires sur le rapport initial et le projet de rapport et le rapport final.

27. Promouvoir et soutenir les examens et les évaluations par différentes unités du Secrétariat est un moyen efficace de renforcer la culture et la capacité d'évaluation. Les évaluations nationales sont un autre moyen de renforcer la capacité d'évaluation, principalement du personnel de l'ONUSIDA mais aussi des parties prenantes nationales. Par exemple, l'évaluation du Programme commun en République démocratique du Congo comprend un module spécifique de formation et de renforcement des capacités de l'Équipe commune des Nations Unies sur le sida et ses partenaires en matière de direction axée sur les résultats (GAR) ainsi que sur l'utilisation des théories du changement avant le prochain cycle de planification. La formation a été conçue pour avoir une approche opérationnelle afin que les résultats de l'évaluation puissent directement informer les choix programmatiques dans le pays, y compris aux niveaux sous-nationaux.

Suivi des évaluations

28. Pour s'assurer que les recommandations d'évaluation sont utilisées pour informer les politiques, les programmes et les décisions, le Bureau d'évaluation veille à ce que les responsables du Secrétariat et des Coparrainants puissent contribuer aux recommandations d'évaluation et les co-crée. Lorsque cela est possible et pertinent, les gouvernements nationaux et les représentants de la société civile et d'autres partenaires participent également à ces exercices. Dans les trois mois suivant la fin d'une évaluation, le Bureau d'évaluation facilite l'élaboration d'une réponse de la direction, avec une indication claire des activités à mettre en œuvre en réponse aux recommandations, des responsabilités et des délais. Pour les évaluations conjointes, une réponse de la direction est élaborée conjointement par le Secrétariat et les Coparrainants.
29. Le Bureau d'évaluation suit la mise en œuvre des réponses de la direction, qui sont publiées sur le site web de l'ONUSIDA avec les rapports d'évaluation, ce qui donne une idée claire des changements directement encouragés et réalisés résultant de l'évaluation. Le statut des évaluations et les réponses correspondantes de la direction sont suivis à l'aide d'un tableau de bord qui reprend les recommandations de l'évaluation qui ont été acceptées ou partiellement acceptées ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations (voir l'Annexe 2 pour un aperçu des évaluations terminées en 2020-2021).
30. Pour améliorer la communication des résultats, des conclusions, des recommandations et du suivi des évaluations, une page dédiée à l'évaluation a été créée sur la page web de l'ONUSIDA. Ce site est régulièrement mis à jour avec les rapports d'évaluation et les réponses de la direction, ainsi qu'avec des documents d'orientation et de référence et des liens. Des webinaires sont organisés avec les Équipes d'appui aux régions, les Bureaux nationaux et les Bureaux et services du Secrétariat pour partager les résultats, les conclusions et les recommandations des évaluations. En collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants, davantage d'efforts conjoints sont consacrés à la diffusion des résultats d'évaluation, tout en faisant appel à l'expertise en communication au sein des agences. Par exemple, pour l'évaluation conjointe du travail du Programme commun sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, un ensemble de produits d'évaluation a été convenu, ainsi qu'une liste de publics, et un lancement virtuel conjoint a été organisé dans tous les bureaux d'évaluation.

Améliorer la qualité des évaluations

31. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA s'est activement engagé aux côtés des bureaux d'évaluation des Coparrainants et d'autres membres du Groupe d'évaluation des Nations Unies afin de tirer parti de leurs connaissances et de leur expertise afin d'améliorer la robustesse et la crédibilité des évaluations. En plus d'assurer la qualité des évaluations tout au long du processus de conception et de mise en œuvre, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA apprécie chaque évaluation une fois qu'elle est terminée, dans le but d'améliorer la qualité globale des évaluations.
32. Une institution universitaire indépendante (C4ED) a été chargée d'évaluer la qualité des cinq évaluations réalisées en 2020, à l'aide d'une liste de contrôle d'évaluation de la qualité convenue (annexe 3). Quatre rapports ont été jugés bons, et un passable. La liste de contrôle, qui a été élaborée en collaboration avec le Comité Consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation, s'inspire de la liste de contrôle de la qualité de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et des normes de qualité de l'OCDE/CAD pour les évaluations du développement.¹ Ces évaluations se concentrent sur la crédibilité et l'indépendance des évaluations, ainsi que sur la participation aux évaluations (c'est-à-dire la manière dont les perspectives d'un ensemble diversifié de parties prenantes sont prises en compte par les évaluateurs, de la phase de conception à celle du rapport).
33. La conclusion générale des évaluations externes est que les rapports d'évaluation décrivent de manière approfondie le contexte des évaluations, et distillent de manière adéquate les résultats des informations collectées. Il a été constaté que les différentes équipes d'évaluation ont bien travaillé avec le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA pour créer des produits finaux qui ont été utiles à toutes les parties concernées. Dans l'ensemble, les rapports ont été jugés bien rédigés et conviviaux. Toutefois, il est possible que la lisibilité soit notée différemment si l'évaluation est menée par des examinateurs non universitaires (par exemple par les représentants de la société civile). Le Bureau d'évaluation étudiera les moyens de recueillir des points de vue supplémentaires sur les évaluations afin de continuer à améliorer leur qualité et leur utilité.
34. Les évaluations de la qualité ont recommandé de veiller à ce que le calendrier des évaluations par pays soit adéquat afin d'éviter les contraintes de temps qui affectent la qualité des rapports. En termes de méthodologie et de conception, il a été recommandé d'ajouter plus de détails sur l'échantillonnage et les outils afin de permettre aux lecteurs d'évaluer l'approche méthodologique ainsi que l'intégration de l'éthique, l'égalité des sexes et les droits de l'homme dans la conception et le rapportage. Enfin, il a été suggéré de veiller à établir des liens plus clairs entre les théories du changement et les matrices d'évaluation dans les questions d'évaluation.

Ressources et mise en œuvre

35. Environ 2 millions d'USD par an ont été budgétés pour la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2020-2021. Les frais de personnel du Bureau

¹ Les critères incluent : (1) la structure et la clarté du rapport ; (2) si le processus d'évaluation était crédible, indépendant et participatif, et si les principes éthiques ont été respectés ; (3) la clarté du contexte et de l'objectif de l'évaluation, si la conception et la méthodologie étaient rigoureuses, et la qualité des données ; (4) si l'analyse était solide et les résultats crédibles ; (5) la validité des conclusions ; (6) l'utilité et la clarté des recommandations ; et (7) les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en utilisant les mêmes critères d'évaluation que l'outil de notation de l'UN-SWAP.

d'évaluation (envisagé comme une unité de trois personnes) représentent environ 40 % du budget de l'évaluation. Les évaluations représentent quant à elles 40 % du budget. Les activités de suivi des évaluations visant à renforcer la culture et la capacité d'évaluation, l'engagement des parties prenantes, la professionnalisation et les coûts de fonctionnement représentent environ 10 % du budget. Cela inclut également un budget pour les déplacements et les honoraires des membres du comité consultatif d'experts. Un autre 10 % (200 000 USD par an) a été gardé en réserve pour les évaluations et les besoins émergents qui ne pouvaient pas être envisagés au moment de l'élaboration du Plan d'évaluation 2020-2021.

Tableau 2 : Exécution du budget en 2020-2021 (USD)

Principales catégories	Budget (USD)	Dépenses (USD)*	Mise en œuvre
Frais de personnel	1 593 000	1 317 677	83 %
Évaluations et activités	1 959 000	1 288 042	66 %
Besoins non anticipés**	400 000	-	-
TOTAL	3 952 000	2 605 719	66 %

* Dépenses et charges réelles (engagements fermes) au 8 novembre 2021.

** Financement conservé pour des évaluations qui n'étaient pas prévues et d'autres besoins émergents.

36. Comme le montre le tableau 2, les dépenses de personnel à la fin de 2021 devraient représenter 83 % du budget biennal. Cela reflète le fait que le Bureau d'évaluation a fonctionné avec deux membres de personnel professionnels (au niveau D2 et P5) au lieu des postes budgétisés. Les dépenses par rapport au budget pour les évaluations sont largement conformes aux attentes, deux évaluations conjointes en cours devant être achevées au début de 2022. Cinq évaluations du Programme commun au niveau national ont été réalisées en 2021, contre deux en 2020.
37. Les efforts visant à renforcer la culture et les capacités d'évaluation au sein de l'ONUSIDA et les possibilités pour le Comité Consultatif d'experts de faire avancer son programme ont été limités par la pandémie de COVID-19 (voir ci-dessous). Ceci explique un taux de mise en œuvre de 66 % par rapport au budget des évaluations et des activités. Aucun fonds conservé pour des besoins imprévus n'a été utilisé et aucun ne devrait être nécessaire avant la fin de l'année.
38. Pour prendre en compte le COVID-19, les approches et les méthodes d'évaluation ont été ajustées pour réaliser les évaluations incluses dans le Plan d'évaluation. Une approche itérative a été adoptée afin d'identifier et de confirmer la faisabilité et les risques et d'apporter des modifications, le cas échéant, pendant la mise en œuvre des évaluations. En 2020 et au cours du premier semestre 2021, des évaluations ont été menées par des équipes de consultants internationaux et nationaux travaillant à distance. Toutefois, au cours du second semestre de 2021, dans la mesure du possible, des missions dans les pays impliquant des réunions, des entretiens, des discussions de groupe et des visites de sites en personne ont été organisées. Le recours à des consultants nationaux a également été plus fréquent dans les pays ayant fait l'objet d'une étude de cas.
39. Depuis sa création par le CCP en 2019, le Comité Consultatif d'experts s'est attaché à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA,

et l'importance du Comité a été reconnue par le CCP en décembre 2020. Parmi les membres du Comité, régnait le sentiment général est que la pandémie de COVID-19 a rendu difficile l'avancement de l'agenda du Comité et qu'il est important d'accorder suffisamment de temps pour que les travaux du Comité puissent aboutir. En conséquence, le Bureau du CCP a recommandé le renouvellement du mandat de six des membres actuels du Comité et la nomination d'un nouveau membre (représentant l'Europe orientale) pour la période 2022-2023 pour accord du CCP (voir Annexe 1).

40. Le bureau d'évaluation de l'ONUSIDA se compose actuellement d'un directeur et d'un conseiller principal en évaluation, alors que l'unité devait compter trois membres du personnel. Les évaluations du Secrétariat et du Programme commun sont principalement menées par des experts externes, notamment à partir d'une liste d'experts en évaluation préqualifiés avec lesquels le Bureau a conclu des accords à long terme. Toutefois, il est essentiel de pourvoir le troisième poste vacant pour assurer la mise en œuvre complète du Plan d'évaluation, y compris le renforcement des capacités, le suivi des évaluations et la traduction des données d'évaluation en connaissances.
41. L'importance d'une fonction d'évaluation forte et indépendante et la nécessité pour l'ONUSIDA d'atteindre l'objectif de 1 % des ressources organisationnelles allouées à l'évaluation conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le CCP en juin 2019, ont été soulignées par le Comité consultatif d'experts, faisant écho à la décision 9.3 de la 47e session du CCP en décembre 2020. Des détails supplémentaires sur le Comité sont inclus dans l'annexe 1.

Utilité et valeur des évaluations

Thèmes clés et enseignements tirés

42. Un principe clé du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est d'impliquer les principales parties prenantes du Programme commun dans les pays, les régions et au niveau global tout au long de l'évaluation, de la conception à la validation des résultats et à la co-élaboration de recommandations. Par conséquent, les évaluations sont souvent des occasions importantes d'apprentissage qui peuvent contribuer à façonner le cours futur des programmes et des efforts pour mettre fin au sida dans le cadre de l'Agenda 2030.
43. Les évaluations menées en 2020-2021 ont démontré l'intérêt de disposer de différents types d'évaluations et d'exams à différentes fins. Elles ont servi de base à la réflexion sur les moyens de renforcer la pertinence, la cohérence et l'obtention de résultats. Elles ont également fourni des analyses utiles pour l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA, ont contribué à dynamiser les partenariats et les collaborations clés, et ont amélioré la compréhension du travail de l'ONUSIDA.
44. L'Évaluation indépendante de la réponse du système des Nations Unies au sida en 2016-2019 a été programmée pour informer le développement du nouveau CUBRR 2022-2026. Les recommandations relatives à une théorie du changement, des résultats et des indicateurs clairs, à la hiérarchisation des programmes d'une manière plus stratégique et pragmatique, à la révision de l'allocation des ressources et à la clarification de la stratégie en matière de VIH et d'égalité des genres ont toutes été prises en compte lors de l'élaboration du CUBRR et ont contribué à façonner ce document. Des engagements plus détaillés en matière d'égalité de genre et de VIH, ainsi qu'un cadre révisé de suivi et d'évaluation, devraient être reflétés dans les plans de travail du Programme commun.

45. Les évaluations du travail du Programme commun à l'échelon des pays ont constitué la base factuelle pour l'élaboration de Plans conjoints dans les pays respectifs, ont alimenté les analyses communes par pays et ont contribué à remobiliser les Équipes conjointes pour repositionner la riposte au sida dans les cadres de coopération des Nations Unies.
46. L'évaluation de la collaboration du Secrétariat de l'ONUSIDA avec les Centers for Disease Control des États-Unis a confirmé que les résultats sont en bonne voie et que la collaboration a renforcé les partenariats nationaux sur les informations stratégiques. Elle a identifié le soutien à l'élaboration d'estimations du VIH comme étant la composante la plus efficace de la collaboration, a demandé instamment que l'on travaille davantage sur les estimations du VIH pour les populations clés et le suivi dirigé par la communauté et a souligné la nécessité d'une stratégie de renforcement des capacités.
47. L'évaluation du Mécanisme d'appui technique du Secrétariat de l'ONUSIDA a analysé et rassemblé des informations provenant de différentes sources de manière compacte et a fourni un aperçu utile du Mécanisme d'appui technique. Elle a permis de clarifier les rôles et les responsabilités et de promouvoir la transparence au sein de l'ONUSIDA et avec le fournisseur d'appui technique, Oxford Policy Management. L'évaluation a également suscité des changements dans la gouvernance et la direction du Mécanisme d'appui technique et a abordé les domaines nécessitant un renforcement, tels que la direction des connaissances et le pool de consultants.
48. L'évaluation des Cellules de surveillance sanitaire du Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni un aperçu utile du statut des Centres de situation sanitaire dans neuf pays. L'évaluation a triangulé les informations provenant de diverses sources et a facilité une réflexion sur les défis existants et sur la manière dont les Centres de situation sanitaire sont liés au rôle et à la capacité de l'ONUSIDA en matière d'information stratégique. Dans chaque pays, des discussions de suivi ont eu lieu pour déterminer comment le Secrétariat peut soutenir au mieux le développement des capacités d'analyse des données, la visualisation des données et leur utilisation.
49. L'examen de l'initiative Fast-Track Cities a mis en évidence un partenariat solide entre l'ONUSIDA et l'IAPAC (International Association of Providers of AIDS Care) et a confirmé la valeur de l'initiative pour les différentes parties prenantes. Il a confirmé que le projet obtient des résultats avec des ressources relativement modestes dans des environnements souvent difficiles, et identifié des domaines à améliorer.
50. L'examen des preuves de la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables a conclu que davantage de clarté est nécessaire pour définir comment et pourquoi les investissements liés au VIH peuvent renforcer la résilience et la durabilité, et si les investissements sont un « appui aux systèmes » (combler les lacunes ou soutenir les systèmes pour produire de meilleurs résultats à court terme spécifiques à la maladie) ou un « renforcement des systèmes » (améliorer de manière permanente le fonctionnement des systèmes). Les conclusions de l'examen sont destinées à éclairer la réflexion et l'orientation de l'ONUSIDA sur les systèmes résilients et durables pour la santé dans le cadre du nouveau CUBRR et des processus de planification du travail.
51. L'évaluation du plan d'action pour l'égalité des sexes du Secrétariat de l'ONUSIDA a souligné la nécessité d'un soutien de la part des hauts responsables, de ressources, d'une approche non binaire et intersectionnelle et de la simplification et de la rationalisation des initiatives et des groupes de travail. La clarté des définitions et du langage est nécessaire pour éviter la confusion des concepts. Les conclusions de

l'évaluation ont des implications directes pour le processus d'alignement de l'ONUSIDA et ont été prises en compte dans la phase de finalisation de l'alignement.

52. L'évaluation de la violence à l'égard des femmes et des filles a recommandé de mettre explicitement l'accent sur la prévention de la violence et la violence à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité dans le nouveau CUBRR et de prendre des engagements détaillés dans les plans de travail mondiaux, régionaux et nationaux. Les recommandations spécifiques comprennent le renforcement du plaidoyer pour aborder les liens bidirectionnels de la violence à l'égard des femmes et du VIH ; le développement de conseils sur ce qui fonctionne pour aborder les intersections de la violence à l'égard des femmes et des filles et du VIH ; le renforcement des mécanismes de retour d'information et de responsabilité envers la société civile et les femmes dans leur diversité ; le renforcement de l'effet catalyseur et de l'impact du financement de l'enveloppe du CUBRR ; et l'amélioration de la formation interne, du renforcement des capacités et de la direction des connaissances.

non-édité

LE PLAN D'ÉVALUATION 2022-2023

Aperçu du plan

53. Le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2022-2023 comprend des évaluations du travail du Programme commun, qui seront menées conjointement avec les Coparrainants, et des évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA. Les évaluations sont axées sur la production de preuves dans les domaines où le Programme commun peut et doit accélérer les progrès pour soutenir la réalisation des objectifs de la Stratégie de l'ONUSIDA 2021-2026 et de la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021. Les évaluations couvrent le travail des Coparrainants et du Secrétariat aux niveaux global, régional et des pays.
54. Les priorités stratégiques de la Stratégie de l'ONUSIDA 2021-2026 et les résultats et fonctions essentielles du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le CUBRR 2022-2026 constituent le fondement conceptuel général du Plan d'évaluation. Toutes les évaluations qui seront menées en 2022-2023 sont mises en correspondance avec ces critères et y contribuent. Les inégalités qui alimentent l'épidémie de VIH sont un thème transversal de toutes les évaluations en 2022-2023, ainsi que les rôles des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA dans la lutte contre les inégalités pour garantir un accès équitable aux services et à l'appui en matière de VIH. Une évaluation du cadre des inégalités et des outils nationaux élaborés par l'ONUSIDA pour lutter contre les inégalités est prévue pour 2024.
55. Le Plan d'évaluation comprend des activités de suivi des évaluations afin de traduire les résultats et les conclusions en termes d'apprentissage organisationnel et d'activités susceptibles de renforcer la culture et la capacité d'évaluation. Cela inclut le suivi de la mise en œuvre des recommandations des évaluations récentes (qui se rapportent directement aux priorités clés du CUBRR 2022-2026), comme sur la violence à l'égard des femmes et des filles, et sur les populations clés, ainsi qu'un financement efficace et durable. L'état des évaluations menées en 2020-2021 est présenté à l'Annexe 2.
56. La responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'évaluation incombe au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Un budget d'environ 2 millions d'USD par an est prévu pour la mise en œuvre du plan en 2022-2023. Ceci est basé sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, approuvée par le CCP en juin 2019, qui a établi que 1 % des dépenses annuelles des ressources de base et non de base mobilisées par le Secrétariat de l'ONUSIDA doit être alloué à l'évaluation.
57. Les frais de personnel du Bureau d'évaluation - envisagé comme une unité de trois personnes - représentent 45 % du budget de l'évaluation. Ces coûts comprennent la conception, la gestion et le suivi des évaluations et la traduction des résultats en apprentissage organisationnel. Les évaluations à réaliser en 2022-2023 représentent un autre 45 % du budget. Sur ce montant, près de deux tiers sont alloués aux évaluations du Programme commun. Les activités visant à renforcer la culture et la capacité d'évaluation, ainsi que la professionnalisation de l'évaluation, l'engagement des parties prenantes, la collaboration interagences et les coûts de fonctionnement, ainsi que le fonctionnement du comité consultatif d'experts, représentent environ 5 % du budget total, 5 % étant conservés pour d'éventuels besoins émergents.

Tableau 3. Aperçu du budget d'évaluation en 2022-2023 (USD)

Principales catégories	2022	2023	Total	%
Frais de personnel	879 000	909 000	1 788 000	45 %
Évaluations et activités	997 000	967 000	1 964 000	50 %
Besoins émergents	90 000	90 000	180 000	5 %

TOTAL	1 966 000	1 966 000	3 932 000	100 %
-------	-----------	-----------	-----------	-------

58. Les évaluations seront conçues et réalisées conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 22) qui exige les plus hautes normes d'intégrité professionnelle, d'éthique et de respect des croyances, des coutumes et des normes sociales, des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, ainsi que le principe « ne pas nuire ». Une attention particulière sera accordée à la pandémie COVID-19 en tirant parti des méthodes de collecte de données à distance et en faisant appel autant que possible à des évaluateurs locaux. À l'avenir, les évaluations devront également explorer les moyens de prendre en compte les effets potentiels et les implications du changement climatique sur le soutien du programme commun visant à mettre fin au sida d'ici 2030, y compris l'impact sur l'insécurité alimentaire, le déplacement, la migration et d'autres questions.

Développement du plan

59. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a facilité un processus consultatif pour identifier les sujets d'évaluation et définir la portée et les questions clés des évaluations à inclure dans le Plan d'évaluation 2022-2023. Les évaluations conjointes/à l'échelle du système ont été identifiées, délimitées et définies avec les Coparrainants, tandis que les évaluations du Secrétariat ont été élaborées avec les unités et les bureaux du Secrétariat. Les évaluations conjointes répondent bien à l'appel du Secrétaire général (dans le rapport QCPR 2020 (A/75/79)) à renforcer les évaluations indépendantes à l'échelle du système.

60. Le Plan d'évaluation a été élaboré sur la base des principes directeurs de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 13), qui comprend un engagement plus significatif des communautés, de la société civile et des personnes vivant avec le VIH, des groupes de femmes et de jeunes et des populations clés dans les évaluations, et l'évaluation de la mesure dans laquelle le Programme commun répond aux besoins des populations clés et vulnérables. La portée du prochain examen de l'ONUSIDA par le MOPAN a également été prise en compte afin d'éviter tout chevauchement ou double emploi inutile.⁴

61. Conformément à la politique d'évaluation, les éléments suivants ont été pris en compte lors de l'identification des sujets d'évaluation possibles :

- l'importance stratégique du sujet, les niveaux d'investissement, les risques potentiels et le besoin de preuves pour la prise de décision ;
- l'importance des déficits de connaissances à combler, le potentiel d'apprentissage du personnel ou des institutions, l'innovation, la reproduction ou l'extension ; et
- les exigences organisationnelles éventuelles, ainsi que la faisabilité de la réalisation de l'évaluation.

62. Les sujets d'évaluation identifiés ont été affinés par des discussions avec le personnel travaillant dans les domaines proposés, discutés avec le groupe d'évaluation des Coparrainants et réduits en fonction de leur pertinence et de leur utilité. Un projet de Plan d'évaluation a été partagé pour commentaires avec les Coparrainants et l'Équipe Leadership du Secrétariat avant d'être discuté avec le Comité Consultatif d'experts sur l'évaluation. Les commentaires du Comité ont été pris en compte dans le Plan d'évaluation final pour 2022-2023, qui a été approuvé par le Comité, avant qu'il ne soit présenté pour approbation à la 49e session du CCP.

Contenu du plan

63. Les évaluations incluses dans le Plan d'évaluation sont présentées dans le tableau 4 ci-dessous. De brefs résumés des évaluations du Plan d'évaluation 2022-2023 figurent à l'Annexe 4.

Tableau 4. Évaluations prévues en 2022-2023 et budget estimé (USD)

Sujet	Année	2021-2026 ONUSIDA Stratégie*	CUBRR Résultats et fonctions du Secrétariat	Budget (USD)
Évaluations du Programme commun				
Le travail du Programme commun sur la protection sociale	2022	Priorité stratégique 2	Résultat 9 Intégration et protection sociale	260 000
Les enveloppes du Programme commun à l'échelon des pays	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	Entre les résultats	210 000
Le travail du Programme commun sur les Droits de l'homme	2023	Priorité stratégique 2	Résultat 5 Droits de l'homme	260 000
La contribution du Programme commun à l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires	2023	Priorité stratégique 3	Résultat 9 Intégration et protection sociale	210 000
Le travail du Programme commun à l'échelon des pays et la contribution aux PNUAD/PCDS.	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	Au niveau des résultats et des fonctions	100 000
	2023			100 000
<i>Total estimé pour les Évaluations conjointes</i>	2022			570 000
<i>Total estimé pour les Évaluations conjointes</i>	2023			570 000
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA				
Politique Travail et Influence du Secrétariat de l'ONUSIDA	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	Entre les résultats	120 000
Centre de données du Secrétariat de l'ONUSIDA en Asie-Pacifique et dans d'autres Régions	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	S3 Informations stratégiques	60 000
L'impact et les implications de COVID-19 sur le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	Au niveau des résultats et des fonctions	90 000
Le travail du Comité d'examen des Programmes du Secrétariat de l'ONUSIDA	2023	Priorités stratégiques 1,2, 3	Au niveau des résultats et des fonctions	30 000
Appui du Secrétariat de l'ONUSIDA au suivi dirigé par la communauté	2023	Priorité stratégique 2	Résultat 4 Ripostes dirigées par la communauté	120 000
Le partenariat du Secrétariat de l'ONUSIDA avec le Fonds global**	2023	Priorités stratégiques 1,2, 3	S4 Coordination, organisation et appui à la mise en œuvre	120 000
Travail au niveau régional et national	2022	Priorités stratégiques 1,2, 3	Au niveau des résultats et des fonctions	40 000
	2023			40 000
<i>Total estimé pour les évaluations du Secrétariat</i>	2022			310 000

<i>Total estimé pour les évaluations du Secrétariat</i>	2023			310 000
TOTAL ESTIMÉ	2022			880 000
TOTAL ESTIMÉ	2023			880 000

- * Priorités stratégiques de l'ONUSIDA :
 Priorité stratégique 1 : maximiser l'accès équitable et égal aux services et solutions en matière de VIH ;
 Priorité stratégique 2 : éliminer les obstacles à la réalisation des résultats en matière de VIH ; et
 Priorité stratégique 3 : consacrer pleinement les ressources nécessaires à des actions efficaces contre le VIH et les intégrer dans les systèmes de santé, de protection sociale, d'aide humanitaire et de riposte aux pandémies.
- ** Les coûts devraient être partagés par le Fonds global.

Domaines d'intensification du CUBRR 2022-2026 couverts par le Plan d'évaluation

- Rôle de leader et soutien aux approches innovantes pour parvenir à des services VIH plus inclusifs ;
- Renforcer l'autonomie et les ressources des communautés pour des réponses dirigées par la communauté plus fortes ;
- Les catalyseurs sociétaux, notamment la protection sociale, les environnements juridiques favorables et l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination ;
- La disponibilité et le financement de systèmes durables pour atteindre les objectifs de 2025 en matière de VIH ; et
- Lutte contre les inégalités pour garantir un accès équitable aux services de la lutte contre le VIH (en tant que thème transversal dans toutes les évaluations).

64. Outre les évaluations qui sont commandées, gérées et financées par le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA, le Plan d'évaluation comprend également une disposition pour les évaluations régionales et nationales que le Bureau d'évaluation prévoit de soutenir en 2022-2023. Le Bureau d'évaluation continuera également à apporter son soutien aux examens et évaluations internes lancés par les bureaux ou les unités du Secrétariat.
65. Dans le but d'améliorer la cohérence du système des Nations Unies et l'alignement sur les cycles de planification des gouvernements et les mécanismes d'examen des progrès accomplis vers les ODD, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA contribue également aux évaluations du Cadre de coopération des Nations Unies (UNDAF et UNSDCF) en fonction des demandes des bureaux nationaux.

Mise en œuvre du plan

66. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est responsable de la mise en œuvre du Plan d'évaluation. Les évaluations sont menées de manière participative et consultative et sont principalement réalisées par des consultants externes afin de renforcer l'indépendance des évaluations. Le Bureau d'évaluation assure la qualité à toutes les phases des évaluations, l'utilisation efficace des ressources, ainsi que la présentation et la diffusion des résultats, des recommandations et des enseignements tirés des évaluations. Les évaluations entreprises conjointement avec les Coparrainants comprennent un partage des coûts, ainsi que la direction conjointe et les réponses de la direction conjointe aux évaluations.
67. Comme pour tous les Bureaux d'évaluation du système des Nations unies, il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre l'indépendance de la fonction d'évaluation et son utilité. Cela nécessite de solides connaissances programmatiques et des liens avec le personnel et les parties prenantes travaillant dans différents domaines

programmatisques et opérationnels. Il est nécessaire d'identifier les lacunes en matière de connaissances et les sujets d'évaluation qui sont pertinents et stratégiques, et de créer des partenariats autour de la mise en œuvre des évaluations pour qu'en fin de compte, les résultats soient utilisés et des décisions et des pratiques fondées sur les connaissances sont mises en œuvre.

68. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA publie les rapports d'évaluation et les réponses correspondantes de la direction sur le site web de l'ONUSIDA et facilite l'élaboration et le suivi des réponses de la direction et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation. En 2022-2023, des efforts supplémentaires seront déployés pour identifier, synthétiser et diffuser les questions récurrentes, systémiques ou transversales et les enseignements tirés des évaluations, ainsi que les produits de connaissance innovants. Dans le cadre du processus d'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA, des discussions ont eu lieu sur la manière dont le Bureau d'évaluation peut contribuer le plus efficacement possible à la direction des connaissances au sein de l'ONUSIDA, qui s'appuie sur des preuves d'évaluation, mais va au-delà.
69. Le fait de pourvoir à un poste vacant (P-3) sur la direction des connaissances renforcerait la capacité du Bureau d'évaluation à traduire les enseignements tirés des évaluations en produits de connaissance pouvant contribuer à l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance du Programme commun. Ce poste pourrait également répondre aux besoins du Bureau d'évaluation en matière de communication et de soutien administratif.
70. Des efforts seront également consacrés au renforcement des capacités des partenaires nationaux, par exemple en ajoutant des éléments de formation aux évaluations nationales et en investissant dans des évaluateurs/consultants locaux, y compris des représentants des groupes communautaires, le cas échéant. Avec le temps, on s'attend à une demande accrue d'évaluations qui ne se limitent pas à l'évaluation des contributions du Secrétariat ou du Programme commun et qui considèrent les ripostes nationales de manière plus large.
71. Le Plan d'évaluation 2022-2023 comprend des évaluations et d'autres activités sur une période de deux ans. Il est conçu de manière que des ajustements puissent être faits, si nécessaire, pour inclure, prioriser ou déprioriser les questions ou les sujets qui apparaissent au cours de la mise en œuvre afin de garantir la pertinence continue du Plan d'évaluation. Les questions émergentes et toute modification importante du Plan d'évaluation seront discutées avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants et le Comité Consultatif d'experts avant d'être présentées au Bureau du CCP et au CCP.
72. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera de s'engager activement auprès des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour garantir leur participation active aux évaluations liées au VIH et au partage des enseignements tirés d'autres évaluations. L'ONUSIDA restera un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies. Il participera régulièrement aux réunions des chefs des bureaux d'évaluation, à diverses task forces (notamment sur les évaluations conjointes et à l'échelle du système) et aux évaluations COVID-19.
73. Un rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation est présenté au CCP et une mise à jour semestrielle est présentée au Bureau du CCP. Les Coparrainants et l'équipe de direction du Secrétariat sont régulièrement informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan et participent à des évaluations liées à leurs domaines de travail respectifs.

CONCLUSION

Maintenir l'élan et assurer une fonction d'évaluation robuste

74. Jusqu'en 2019, une fonction d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour renforcer la responsabilité, la transparence et l'apprentissage organisationnel. En juin 2019, le CCP a approuvé la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA à la suite d'un processus consultatif auquel ont participé les États membres, la société civile, les Coparrainants et d'autres partenaires. La Politique a fait l'objet de discussions approfondies au sein d'un groupe de travail du CCP et d'un examen par les pairs par les bureaux d'évaluation des Coparrainants avant d'être présentée au CCP pour approbation.
75. La manière dont la Politique a été élaborée et a progressé a été saluée par le Corps commun d'inspection dans son examen de 2019 par l'ONUSIDA (JIU/REP/2019/7). En décembre 2019, le CCP a approuvé le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2020-2021 et en 2020, l'architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation a été mise en place. Cela inclut l'établissement du Bureau d'évaluation en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante, positionnée indépendamment des fonctions de direction et rapportant directement au CCP.
76. En décembre 2020, le CCP a examiné les progrès réalisés par rapport au Plan d'évaluation 2020-2021 et a salué la création du Bureau d'évaluation indépendant et a remercié l'ONUSIDA d'avoir maintenu le Plan d'évaluation sur la bonne voie au cours d'une année difficile et d'avoir mené à bien un éventail impressionnant de travaux, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (UNAIDS/PCB (47)/20.45).
77. En plus des difficultés liées à la pandémie de COVID-19, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a dû fonctionner avec deux employés contre trois postes budgétés. Dans le cadre des discussions sur l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA, le rôle de l'évaluation dans l'élaboration et l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance a été souligné. Pour permettre au Bureau d'évaluation de mettre pleinement en œuvre le Plan d'évaluation 2022-2023, d'améliorer la responsabilisation et de jouer un rôle clé dans la direction des connaissances et l'apprentissage organisationnel, tout en contribuant aux évaluations conjointes et à l'échelle du système des Nations Unies, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA doit être doté de ressources et de personnel adéquats comme demandé par le CCP dans sa décision 9.3 de sa 47e session. Le Comité Consultatif d'experts souligne ce point et demande à l'ONUSIDA d'atteindre l'objectif de 1 % des ressources organisationnelles à allouer à l'évaluation comme prévu dans la politique d'évaluation approuvée par le CCP.

POINTS DE DÉCISION PROPOSÉS : Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

78. *Rappeler* la décision 11 de la 45e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2020-2021 ainsi que les décisions 9.1 et 9.2 de la 47e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, reconnaître le travail important réalisé par le Comité Consultatif d'experts à l'appui du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA, et demander que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2021 ;

79. *Prendre note* du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2021 et de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au plan d'évaluation 2022-2023 ;
80. *Se féliciter* des progrès continus dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et du Plan d'évaluation 2020-2021 et, en tenant compte de la situation financière de l'organisation, *réitérer la* décision 9.3 de la 47e session du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et de personnel adéquats conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le Conseil de Coordination du Programme dans la décision 6.6 de sa 44e session ; et
81. *Accepter* la composition du Comité Consultatif d'experts concernant l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour la période 2022-2023 comme indiqué dans l'annexe 1 du rapport annuel 2021 (ONUSIDA/CCP (49)/21.28), *approuver* le Plan d'évaluation 2022-2023 (ONUSIDA/CCP (49)/21.28) approuvé par le Comité Consultatif d'experts et *attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022.

[Annexes suivront]

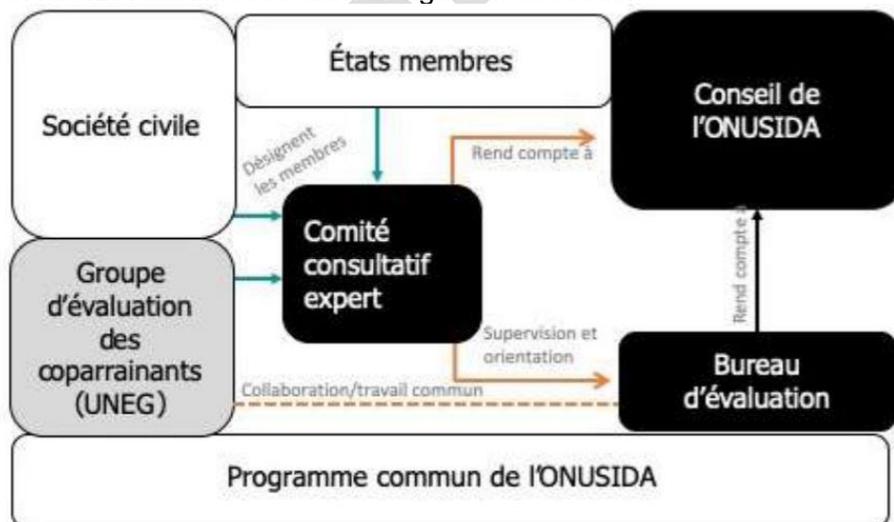
ANNEXE 1 : COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS

Le **Comité Consultatif d'experts** est un organe externe qui dispense des conseils sur l'évaluation. Il se compose de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du Conseil de l'ONUSIDA (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1). Les membres du Comité Consultatif d'experts sont nommés pour deux ans et ne peuvent être reconduits plus d'une fois dans leurs fonctions.

Six des membres actuels du Comité ont été reconduits par le Bureau du CCP pour une période de deux ans et un nouveau membre (représentant l'Europe de l'Est) a été nommé par le Bureau du CCP pour approbation par le CCP.

1. **Dr. Elizabeth Moreira dos Santos**, chercheuse et consultante indépendante (Amérique latine et Caraïbes), Présidente ;
2. **M. Raymond Yekeye**, Président du Conseil national du sida du Zimbabwe (Afrique) ;
3. **Dr Zunyou Wu**, Épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique) ;
4. **Mme Sigrid Vorobjov**, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe de l'Est) ;
5. **Professeur Till Bärnighausen**, Directeur de l'Institut de santé globale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays) ;
6. **Mme San Patten**, Consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ;
7. **M. Marco Segone**, Directeur du Bureau d'évaluation du FNUAP (groupe d'évaluation des Coparrainants).

La position du Comité Consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA est illustrée dans la figure ci-dessous.



Le **Conseil de Coordination du Programme** approuve la Politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Le **Groupe d'évaluation des Coparrainants** rassemble et exploite les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants et encourage les évaluations conjointes liées au VIH.

Depuis sa création, le **Comité Consultatif d'experts** s'est attaché à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA. Le Comité a été un ardent défenseur d'une fonction d'évaluation dotée de ressources suffisantes et son importance a été reconnue par le CCP en décembre 2020 (UNAIDS/PCB (47)/20.45). Le Comité a fourni une direction générale pour la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA ainsi que des conseils et une orientation pour garantir la pertinence et l'utilité des évaluations de l'ONUSIDA. Le Plan d'évaluation pour 2022-2023 a été examiné par les membres du Comité, puis approuvé par le Comité.

En raison de la pandémie de COVID-19, le Comité Consultatif d'experts n'a pas été en mesure de se réunir en personne et deux réunions virtuelles ont eu lieu en 2021. Au cours des réunions, les membres du Comité ont exprimé leur appréciation concernant les réalisations du Bureau d'évaluation, remarquables en particulier compte tenu de la petite taille du bureau et des contraintes imposées par la pandémie de COVID-19. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la capacité et à la viabilité d'un bureau composé de deux professionnels devant gérer un grand nombre d'évaluations couvrant le travail du Programme commun aux niveaux global, régional et national.

Le Comité a souligné l'importance de ressources humaines suffisantes et la nécessité d'accélérer la création et le pourvoi d'un poste supplémentaire afin d'accroître la capacité du Bureau d'évaluation. Cela permettrait d'accorder une attention adéquate à la qualité des évaluations, de renforcer le suivi des évaluations, la diffusion et la communication. Cela permettrait également d'augmenter le taux de mise en œuvre globale par rapport au budget du Bureau d'évaluation.

L'importance d'investir des ressources financières suffisantes dans l'évaluation a été soulignée et il a été noté que le niveau actuel de ressources pour l'évaluation semblait faible étant donné le rôle important de l'évaluation dans l'apprentissage organisationnel et la direction des connaissances, et aussi étant donné qu'une fonction d'évaluation forte peut soutenir la mobilisation des ressources de l'ONUSIDA.

Un autre moyen proposé pour accroître la capacité du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA était d'exploiter encore plus les capacités d'évaluation des Coparrainants, par exemple en leur demandant de diriger des évaluations spécifiques où le VIH ne serait qu'une composante à évaluer.

L'accent mis sur les évaluations conjointes et à l'échelle du système menées par le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies a été particulièrement apprécié par les Coparrainants de l'ONUSIDA. Il a été noté que dans le contexte de la réforme de l'ONU et du dernier Examen quadriennal complet des politiques de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a été l'un des rares à jouer ce rôle clé de convocation des autres agences de l'ONU.

Les membres du Comité ont attiré l'attention sur la nouvelle stratégie de l'ONUSIDA et son optique des inégalités, qui constituent un cadre utile pour le prochain Plan d'évaluation, et sur les inégalités en tant que dimension supplémentaire de la vulnérabilité. Il a été noté que de nouvelles dispositions allant au-delà des systèmes actuels étaient nécessaires pour répondre efficacement au VIH et que les évaluations devaient aller au-delà du VIH et du secteur de la santé, et considérer plus largement le rôle de la société civile et l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19. Il serait utile d'évaluer les enseignements tirés de la riposte aux pandémies de VIH et de COVID-19 et d'examiner des questions telles que la participation, l'accès, l'équité et la résilience, et de se concentrer sur les populations clés et les communautés vulnérables.

Il a été suggéré que le Plan d'évaluation 2022-2023 prenne en compte les interventions numériques, les outils numériques et les évaluations numériques, car il s'agira de moyens importants pour mener les évaluations. Les évaluations doivent également prendre en compte l'impact du changement climatique sur le travail de l'ONUSIDA : les implications sur le mode de fonctionnement du Programme commun ainsi que les effets sur l'insécurité alimentaire, les déplacements, les migrations et d'autres questions qui ont un impact direct sur les efforts pour mettre fin au sida d'ici 2030. En ce qui concerne la couverture des pays, il a été suggéré d'inclure systématiquement les grands pays, comme l'Inde et l'Afrique du Sud, où l'impact du VIH est important.

Il a été recommandé que le Plan d'évaluation 2022-2023 tienne compte des nouvelles approches, méthodes, outils et techniques ainsi que du contexte des interactions virtuelles. La nécessité d'impliquer les communautés et l'utilité des méthodes participatives et des approches communautaires qualitatives ont été soulignées. La charge de la collecte de données sur les ONG a été soulevée comme une préoccupation et il est donc important de considérer ce qui serait raisonnable en termes de collecte et d'analyse des données.

Pour l'avenir, la nécessité de renforcer la rigueur des évaluations d'un point de vue scientifique a été soulignée. Les membres du Comité ont souligné la nécessité pour les évaluations d'aller au-delà des entretiens avec les partenaires et la nécessité de s'engager avec de véritables experts, un éventail de parties prenantes et la société civile. Dans la mesure du possible, l'impact causal devrait être quantifié, davantage d'évaluations de l'impact causal devraient être réalisées et des composantes quantitatives devraient être ajoutées aux évaluations. La science des programmes devrait être exploitée pour améliorer l'application des connaissances et renforcer la boucle de rétroaction dans la programmation.

Les membres du comité ont insisté sur le suivi des évaluations et la prise en compte de leurs résultats afin de garantir que les évaluations influencent les politiques, les programmes et les décisions. Il a été conseillé au Bureau de l'évaluation d'aller au-delà des évaluations sommatives destinées à établir des rapports et à rendre des comptes, pour passer à des évaluations plus formatives ainsi qu'à des évaluations développementales - apprentissage et adaptation en fonction des résultats - afin d'aider à formuler les bonnes questions, de soutenir une direction adaptative et d'éclairer les décisions en temps réel. Ceci est conforme à un mouvement du domaine de l'évaluation en direction de la recherche de conception pour créer de meilleurs systèmes et une concentration sur le potentiel pour l'avenir.

L'importance d'inclure le monde universitaire et d'être axé sur le produit a également été soulignée et il a été suggéré que le Bureau d'évaluation engage dès le départ des experts représentant diverses approches, méthodes et pratiques d'évaluation. Les membres du comité ont souligné que le Bureau d'évaluation devrait également examiner la relation entre les données d'évaluation et de suivi. Il a été souligné que les données devraient faire partie de la programmation et qu'il devrait y avoir un alignement naturel des objectifs dans les évaluations - servir un objectif indépendant mais aussi fournir des données utiles au fonctionnement d'une organisation.

Au cours des discussions, les membres du Comité ont souligné que la pandémie de COVID-19 avait rendu plus difficile l'avancement de l'ordre du jour du Comité et qu'il était important d'accorder suffisamment de temps pour que les travaux du Comité puissent aboutir. En conséquence, les difficultés rencontrées par le Comité pour remplir son rôle en raison de COVID-19 ont été portées à l'attention du Bureau du CCP lors de sa réunion du 15 juillet 2021 et il a été demandé au Bureau du CCP d'envisager de prolonger le mandat des membres du Comité Consultatif d'experts pour une période de deux ans (2022-2023).

Le Bureau a examiné différentes options et a recommandé le renouvellement du mandat de six membres du Comité pour la période 2022-2023. Ultérieurement, à la suite d'un processus de nomination et de sélection conformément au mandat du Comité consultatif

d'experts, le Bureau a également recommandé la nomination d'un nouveau membre (représentant l'Europe orientale) pour accord du CCP (voir les résumés du Bureau du CCP du [15 juillet 2021](#) et du 4 novembre 2021).

non-éditée

ANNEXE 2 : ÉVALUATIONS EFFECTUÉES EN 2020–2021

Extrait du tableau de bord d'évaluation de l'ONUSIDA

Titre de l'évaluation	Statut de l'évaluation	Date de fin	Statut de la réponse de la direction	Date de fin
Évaluations réalisées en 2020				
Évaluation indépendante de la réponse du système de riposte au sida des Nations Unies en 2016-2019	<i>publié</i>	20 juin	<i>suivi terminé</i>	Déc-21
Évaluation du Mécanisme d'appui technique du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	20 juin	<i>suivi terminé</i>	Fév-21
Évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et le CDC sur le renforcement des capacités de santé publique et des systèmes d'information stratégique	<i>publié</i>	20 juin	<i>suivi terminé</i>	Jui-21
Examen de l'appui apporté par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour accélérer la riposte au VIH dans les villes	<i>publié</i>	Déc-20	<i>suivi terminé</i>	Jui-21
Évaluation du mécanisme des cellules de surveillance sanitaire (health situation room) dans les pays de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	Déc-20	<i>en cours de mise en œuvre</i>	Déc-21
Évaluation du travail du Programme commun au Vietnam	<i>publié</i>	Déc-20	<i>suivi terminé</i>	Déc-21
Évaluation du travail du Programme commun au Mozambique	<i>publié</i>	Avr-21	<i>suivi terminé</i>	Déc-21
Évaluations réalisées en 2021				
Évaluation des travaux du programme commun afin de prévenir et de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles	<i>publié</i>	Jui-21	<i>À finaliser pour fin novembre</i>	À confirmer]
Évaluation du Plan d'action pour l'égalité des sexes 2018 - 2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	Jui-21	<i>À finaliser pour fin novembre</i>	À confirmer
Examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables	<i>publié</i>	Avr-21	<i>sans objet</i>	À confirmer
Évaluation du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA en matière de sensibilisation et de communication	<i>reporté</i>	Déc-21	<i>sans objet</i>	À confirmer
Évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds global	<i>reporté</i>	Déc-21	<i>sans objet</i>	À confirmer
Évaluation du rôle du Programme commun en matière d'efficience et de durabilité	<i>en cours</i>	Fév-22	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
Évaluation du travail du Programme commun sur les populations clés	<i>en cours</i>	Fév-22	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
Évaluation du travail du Programme commun au Bénin	<i>terminé</i>	Nov-21	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
Évaluations du travail du Programme commun au Brésil	<i>terminé</i>	Nov-21	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
Évaluations du travail du Programme commun en République démocratique du Congo	<i>terminé</i>	Nov-21	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
Évaluations du travail du Programme commun au Gabon	<i>terminé</i>	Nov-21	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer

Évaluations du travail du Programme commun au Ghana	<i>en cours</i>	Déc-21	<i>pas encore commencé</i>	À confirmer
--	-----------------	--------	--------------------------------	----------------

non-éditée

ANNEXE 3: OUTIL D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉVALUATION

Outil d'évaluation de la qualité et liste de contrôle²



La liste de contrôle a été conçue pour vérifier la qualité des rapports d'évaluation de l'ONUSIDA. Le but est d'effectuer une évaluation indépendante et objective de la qualité des évaluations qui ont été terminées et d'améliorer la qualité des futures évaluations. Les pondérations suggérées pour les diverses évaluations sont les suivants :

- i. Conception et méthodologie / Analyse et constatations (0,25 pour chacune)
- ii. Structure et clarté / Processus d'évaluation / Conclusions / Recommandations / Droits de l'Homme et Égalité des sexes (0,1 pour chacun)

Institutions en charge de l'évaluation :

Année de création du rapport :

Titre du rapport d'évaluation :

² La liste de contrôle a été établie par le Bureau d'Évaluation d'ONUSIDA et révisé par le Comité Consultatif d'experts à l'appui du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA. La liste de contrôle s'inspire de la liste de contrôle de la qualité du Groupe d'évaluation des Nations Unies pour les rapports d'évaluation (2010) <http://www.unevaluation.org/document/detail/607> et de la liste de contrôle de l'amélioration de la qualité des recommandations d'évaluation (2018) <http://web.uneval.org/document/detail/2124>) et les Normes de qualité pour les évaluations du développement (Directives et séries de références du CAD). L'approche et le format sont basés sur les outils d'évaluation développés par l'UNFPA (<https://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-quality-assurance-and-assessment-tools-and-guidance>).

Qualité générale du rapport :		Date de l'évaluation :		
Commentaires généraux :				
Niveaux d'évaluation	Très bien fort, au-dessus de la moyenne, pratiques optimales	Bien satisfaisant, honorable	Passable avec quelques lacunes, acceptable	Non satisfaisant faible, ne correspond pas aux standards minimums de qualité
Critère d'évaluation de la qualité	<i>Insérer le <u>niveau d'évaluation</u> suivi des <u>principaux commentaires</u>. <u>Veillez fournir une notation globale basée sur les réponses aux questions individuelles - il s'agit d'une évaluation qualitative - une majorité de "oui"</u></i>			

	<u><i>implique un score de "bien ou "très bien" tandis qu'une majorité de "non" correspond à "non satisfaisant".</i></u>		
1. Structure et clarté	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,1	
<i>Rapport bien rédigé et convivial</i>			
1a. Ce rapport est facile à lire et à comprendre (ce qui signifie qu'il est écrit dans une langue compréhensible de tous et destinée au public visé).			
1b. Le rapport est structuré d'une manière logique.			
1c. Il y a une nette distinction faite entre les constatations/analyses, les conclusions et les recommandations.			
1d. Les annexes contiennent -au minimum- une bibliographie, une liste des personnes interrogées, une matrice d'évaluation, les outils utilisés (par exemple, des guides pour les entretiens, etc.).			

1e. Il existe un résumé analytique concis indépendant avec une structure claire et des informations clés concernant le contenu du rapport et les principales constatations.		
2. Processus d'évaluation	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,1
<i>Processus d'évaluation crédible, indépendant et participatif</i>		
2a. Les évaluateurs étaient indépendants (de la gestion du programme), capables de travailler librement et sans ingérence.		
2b. Les évaluateurs avaient accès à toutes les informations pertinentes (la section du rapport décrivant les limitations ne mentionne pas le manque d'accès à des documents spécifiques ou la non réception des informations ayant été promises).		
2c. Les parties prenantes concernées ont eu la possibilité de contribuer à la conception de l'évaluation et de commenter le projet de rapport. (Confirmé de concert avec le Bureau des évaluations de l'ONUSIDA dans le cas		

où cela ne serait pas explicitement mentionné dans le rapport).		
2d. L'assurance qualité a été réalisée par le biais d'un mécanisme interne et/ou externe, tel qu'un groupe de gestion et/ou un groupe de référence. (Confirmé de concert avec le Bureau des évaluations de l'ONUSIDA dans le cas où cela ne serait pas explicitement mentionné dans le rapport).		
2e. L'évaluation a été réalisée dans un délai raisonnable. [Confirmé avec le Bureau des évaluations de l'ONUSIDA dans le cas où des doutes sur le respect des délais subsisteraient]		
<i>Respect des principes éthiques</i>		
2f. L'anonymat et la confidentialité des informateurs a été protégé en vertu des principes éthiques de l'ONUSIDA/UNEG dans le cadre des évaluations.		
2g. Les données ont été recueillies en respectant les considérations éthiques (par exemple, la non-discrimination), comme i) il est prouvé tout au long du rapport et/ou ii) dans une section distincte sur l'éthique. [Veuillez vous référer aux directives éthiques éditées par l'UNEG]		

3. Conception et méthodologie	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,25	
<i>Clarté du contexte et de l'objectif de l'évaluation</i>			
3a. L'objectif/le but de l'évaluation est clairement décrit.			
3b. L'objectif et le contexte du programme ou l'intervention et l'évaluation sont clairement décrits et expliqués.			
3c. Le rapport note les contraintes globales de l'évaluation, par exemple le temps, les ressources disponibles, les données disponibles, l'accès aux pays qui expliquent pourquoi l'évaluation a été réalisée d'une manière particulière.			
3d. Le rapport d'évaluation décrit ou reconstruit une théorie du changement et/ou une logique d'intervention et l'utilise, le cas échéant.			
<i>Conception et méthodologie rigoureuses (il s'agit à la fois de la transparence des méthodes utilisées et de leur pertinence)</i>			

3e. Le rapport d'évaluation décrit la méthodologie et son application et les méthodes utilisées sont appropriées pour répondre aux questions liées à l'évaluation.			
3f. Les critères d'évaluation et les questions sont explicites et répondent de manière adéquate à tous les objectifs d'évaluation.			
3g. L'évaluation décrit et justifie de manière adéquate l'approche méthodologique, y compris le choix des outils de collecte des données. [Consulter le rapport initial, si nécessaire]			
Qualité des données			
3h. L'analyse est transparente en ce qui concerne les sources et la qualité des données et le rapport d'évaluation décrit les bases d'échantillonnage utilisées.			
3i. Le rapport d'évaluation décrit les limites des données (c.-à-d. les biais, les lacunes dans les données) et explique ce qui a été fait pour les minimiser.			
4. Analyses et constatations	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,25	

Analyse approfondie et constatations crédibles			
4a. L'analyse est présentée par rapport aux questions relatives à l'évaluation et les constatations sont étayées par des preuves (sources de données triangulées).			
4b. L'analyse des données offre un niveau de désagrégation suffisant (par organisation, niveau organisationnel, groupe cible, zone géographique, etc., selon le cas).			
4c. Les facteurs contextuels de l'évaluation ainsi que les hypothèses principales des évaluateurs sont rendus explicites.			
5. Conclusions	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,1	
Validité des conclusions			
5a. Les conclusions reflètent des jugements d'évaluation raisonnables et sont étayées par des constatations.			
5b. Les conclusions fournissent une compréhension approfondie des problèmes sous-jacents évalués et			

répondent aux besoins de connaissances des utilisateurs visés.			
5c. Les conclusions présentent les forces et les faiblesses du programme ou de l'intervention évalués.			
5d. Les conclusions tiennent dûment compte des points de vue d'un échantillon transversal représentatif des parties prenantes.			
6. Recommandations	Oui, Non, Partiel, Pas de réponse	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,1	
<i>Utilité et clarté des recommandations</i>			
6a. Les recommandations sont pertinentes aux fins et aux objectifs de l'évaluation et semblent équilibrées et impartiales.			
6b. Les recommandations ont été élaborées avec la participation des parties prenantes concernées.			
6c. Les recommandations sont ciblées ou regroupées par les utilisateurs visés.			
6d. Les recommandations sont orientées vers l'action, hiérarchisées et ont un délai proposé - pour faciliter une			

réponse appropriée de la direction et le suivi des recommandations.			
7. Droits fondamentaux des femmes, égalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes (GEEW).	0, 1, 2, 3	Niveau d'évaluation : Pondération suggérée pour la section : 0,1	
<i>Afin d'évaluer les droits fondamentaux des femmes, l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes (GEEW)(*)</i>			
7a. L'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes ont été intégrées dans le cadre analytique et les critères d'évaluation et les questions ont été conçus de manière à garantir la collecte de données liées aux GEEW.			
7b. Une méthodologie et des outils adaptés à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir des femmes, ainsi que des techniques d'analyse des données ont été sélectionnés.			
7c. Les constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation reflètent une analyse de la question des sexes.			
<i>Afin d'évaluer l'intégration des Droits de l'Homme (*)</i>			
7d. Les droits de l'homme ont été intégrés dans le cadre analytique et les critères d'évaluation et les questions ont été conçus de manière à garantir la collecte de données relatives aux droits de l'Homme.			

7e. Une méthodologie et des outils sensibles aux droits de l'Homme, ainsi que des techniques d'analyse des données ont été sélectionnés.		
7f. Les constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation reflètent une analyse de la question des droits de l'Homme.		
<p>(*) Ces critères d'évaluation sont identiques à ceux de l'outil de notation UN-SWAP. Chaque sous-critère doit être pondéré de manière égale (selon le calcul dans l'outil et en totalisant les notes 8-9 = "très bien"; 6-7 = "bien"; 5-2 = "moyen"; 1-0=" non satisfaisant").</p> <p>La notation utilise une échelle à quatre points (0-3).</p> <p>0 = Pas du tout intégré. S'applique lorsqu'aucun des éléments d'un critère n'est satisfait.</p> <p>1 = Partiellement intégré. S'applique lorsque certains éléments minimaux sont réunis mais que des progrès supplémentaires sont nécessaires et que des mesures correctives pour répondre à la norme sont requises.</p> <p>2 = Intégré de manière satisfaisante. S'applique lorsqu'un niveau a été atteint et que de nombreux éléments sont satisfaits mais qu'une amélioration peut encore être installée.</p> <p>3 = Entièrement intégré. S'applique lorsque tous les éléments d'un critère sont satisfaits, utilisés et pleinement intégrés dans l'évaluation et qu'aucune mesure corrective n'est requise.</p>		
Évaluation générale de la qualité de l'évaluation.		
	Niveaux d'évaluation	

Évaluation générale de la qualité de l'évaluation.	Très bien	Bien	Passable	Non satisfaisant
	à utiliser en toute confiance	à utiliser avec confiance	à utiliser avec précaution	à ne pas utiliser
Recommandations spécifiques (leçons tirées de cette évaluation et moyens de combler les lacunes) qui sont pertinentes pour des évaluations similaires à l'avenir :				

ANNEXE 4: ÉVALUATIONS À EFFECTUER EN 2022-2023

ÉVALUATIONS DU PROGRAMME COMMUN 2022-2023

Le travail du Programme commun sur la protection sociale

Stratégie ONUSIDA 2021 – 2026 : Priorité stratégique 2 – Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH

Responsables des Nations Unies : Secrétariat de l'ONUSIDA, PAM, OIT, UNICEF, Banque mondiale

Couverture : globale Régionale Pays

Période : 2018-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur les résultats du Programme commun concernant le résultat 9 du CUBRR 2022-2026 sur les programmes de protection sociale qui favorisent le bien-être, les moyens de subsistance et les environnements favorables pour les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection et affectées par le VIH. L'évaluation fera le point sur le niveau d'intégration du VIH (et de la tuberculose) dans les programmes de protection sociale à travers les régions et sur la manière dont l'intégration a été réalisée ; quels sont les partenaires impliqués ; quels sont la couverture et l'accès à la protection sociale à travers les groupes de population et les profils épidémiques : qui sont les laissés pour compte et les pratiques actuelles. Parmi les questions d'évaluation possibles :

Q1 : Quels sont les principaux enseignements et résultats de la mise en œuvre de l'outil d'évaluation du VIH et de la protection sociale et comment peut-on l'améliorer ? Comment l'outil d'évaluation a-t-il renforcé les programmes du Fonds global ?

Q2 : Quels sont les modèles de protection sociale - plus les transferts d'argent plus les programmes - qui sont réalisables dans les environnements à ressources limitées (par exemple, les transferts d'argent plus les programmes de nutrition) ?

Q3 : Quels ont été les principaux enseignements tirés de COVID-19 concernant les services de protection sociale gouvernementaux et communautaires soutenus par les Programmes communs (par exemple, les transferts d'argent) ?

Q4 : Quelles sont la pertinence et l'efficacité des orientations et des efforts du Programme commun en matière d'intégration ? Comment améliorer les partenariats avec les parties prenantes (société civile, gouvernement, autres) et leurs capacités ? Comment le Programme commun contribue-t-il au suivi des progrès ?

Importance stratégique

La nécessité de systèmes de protection sociale plus solides et d'une protection sociale sensible au VIH et à la tuberculose est reconnue dans le contexte des ODD. La nouvelle stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2026 renouvelle cet accent. La protection sociale a été empiriquement liée à la réduction de nombreux facteurs structurels de l'épidémie de VIH, tels que la violence entre partenaires intimes, les comportements à risque en matière de VIH, l'inscription et le maintien des adolescents à l'école, les grossesses chez les adolescentes et d'autres résultats. La protection sociale est liée aux systèmes intégrés, aux approches transversales et à la durabilité. Elle contribue également aux efforts de prévention et de traitement du VIH. En 2017, le Secrétariat de l'ONUSIDA a produit un outil d'évaluation complet

(<https://www.unaids.org/en/resources/documents/2017/HIV-social-protection-assessment-tool>). Toutefois, le feedback des utilisateurs nationaux semble indiquer que l'outil doit être révisé.

L'évaluation déterminera si l'outil fournit des informations pertinentes et recommandera des améliorations pour un soutien plus efficace. Elle contribuera également à l'orientation des programmes de protection sociale sensibles au VIH.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Malgré le besoin de protection sociale, la couverture est limitée et inégale entre les différents groupes des populations clés. Par exemple, la couverture varie de 7 % en Zambie à 46 % en Namibie chez les femmes vivant avec le VIH, et de 6 % en Zambie à 40 % en Namibie chez les hommes vivant avec le VIH. La couverture de la protection sociale des adolescentes et des jeunes femmes est de 20 % ou moins dans sept des pays pour lesquels des données PHIA sont disponibles, et elle dépasse 40 % en Eswatini et en Namibie. La couverture des professionnelles du sexe était uniformément faible. Les efforts en matière de protection sociale sont essentiels à l'intégration et ont une incidence sur la prévention, le traitement, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la durabilité.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Le Programme commun soutient les programmes nationaux de protection sociale et les planchers de protection sociale, en veillant à ce qu'ils soient sensibles au VIH, qu'ils atteignent les ménages et les communautés les plus pauvres touchés par le VIH et qu'ils répondent aux besoins des enfants vulnérables. Chaque exercice national d'évaluation coûte environ 50 000 USD.

Écart dans les connaissances

Il est nécessaire de mettre en place des actions programmatiques, des recherches opérationnelles et des meilleures pratiques en matière de VIH et de protection sociale. L'évaluation contribuera à l'évaluation stratégique et à la planification future des interventions de protection sociale liées au VIH afin de renforcer leur portée et l'inclusion des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection ou affectées par le virus. Les résultats de l'outil d'évaluation seront utiles pour planifier les modifications futures et la mise à l'échelle.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne - l'évaluation pourrait tirer un bénéfice de rapports d'avancement (sur la mise en œuvre de l'outil d'évaluation) et de données de suivi. Une analyse d'évaluabilité devrait être effectuée avant de lancer l'exercice.

Notes

L'évaluation est soutenue par l'Équipe de travail inter-agences (IATT) pour la protection sociale. L'IATT, les organisations de la société civile et certains gouvernements ont demandé une évaluation de l'outil d'évaluation de la protection sociale. Les résultats peuvent alimenter une base de données globale pour garantir que les systèmes de protection sociale sont conçus avec les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection ou affectées par le VIH. Le sujet n'a pas été évalué précédemment.

non-éditée

La contribution du Programme commun à l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires

Stratégie ONUSIDA 2021 – 2026 : Priorité stratégique 3 : Financer pleinement et soutenir les ripostes efficaces au VIH et les intégrer dans les systèmes de santé, de protection sociale, humanitaires et de riposte aux pandémies

Responsables des Nations Unies : Secrétariat de l'ONUSIDA, UNICEF, OMS, UNFPA

Couverture : globale Régionale (deux régions) Pays

Période : 2018-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera ce que le Programme commun a fait pour intégrer le VIH dans les soins de santé primaires et ce que nous pouvons apprendre de la programmation du VIH pour la renforcer. L'évaluation pourrait porter sur deux régions (par exemple, l'Afrique orientale et australe et l'Asie-Pacifique) afin de couvrir les milieux où la charge du VIH est élevée ainsi que les milieux où l'épidémie est concentrée, car l'intégration dans les soins de santé primaires présente différents défis dans divers contextes épidémiques et nécessite une certaine forme de hiérarchisation.

Cette évaluation a pour but de réaliser une évaluation à double sens, qui porte sur :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il pu tirer parti des soins de santé primaires pour obtenir des résultats en matière de VIH ?

Q2 : Ce que le Programme commun pourrait apprendre de la programmation du VIH pour améliorer les soins de santé primaires et les rendre aptes à gérer des maladies chroniques complexes et à plusieurs niveaux.

D'autres questions d'évaluation possibles sont les suivantes :

Q3 : Dans quelle mesure l'impact de la pandémie de COVID-19 a-t-il obligé le Programme commun à envisager de nouvelles façons de travailler sur le VIH dans le contexte des soins de santé primaires ? Existe-t-il des bonnes pratiques issues de la réponse d'atténuation de la COVID-19 qui montrent les avantages et l'importance de l'intégration dans les soins de santé primaires ?

Q4 : Un système de soins de santé primaires plus solide pourrait-il soutenir une programmation durable et de haute qualité en matière de VIH à l'avenir, et quels éléments des soins de santé primaires doivent être renforcés pour pouvoir y parvenir ? Quel rôle le programme commun peut-il jouer pour garantir cet avenir ?

Importance stratégique

Bien que les systèmes résilients et durables pour la santé ne soient pas un pilier de la stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2026, ils sont considérés comme un thème transversal à tous les autres domaines du programme. La nouvelle stratégie prend également en compte la préparation aux épidémies et il existe un lien étroit avec la troisième priorité stratégique de la stratégie - à savoir, financer pleinement et soutenir les ripostes efficaces au VIH et les intégrer dans les systèmes de santé, (...) et de riposte aux pandémies.

Ce que le programme commun fait en matière d'intégration des soins de santé primaires est également pertinent pour les soins de santé universels. Cette évaluation est essentielle pour la durabilité des programmes et particulièrement importante pour les femmes et les enfants pour lesquels les soins de santé primaires sont essentiels pour accéder aux services de santé et de lutte contre le VIH.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Il est important de comprendre ce que le Programme commun a réalisé dans l'espace d'intégration et ce qu'il pourrait améliorer, car il s'agit d'un domaine relativement sous-priorisé dans les plans actuels du Programme commun.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Les investissements relatifs à l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires vont au-delà du programme commun sur le VIH (c'est-à-dire le budget du CUBRR et les ressources humaines spécifiques au VIH). Cette évaluation permettrait donc de tirer des enseignements au-delà du Programme commun.

Écart dans les connaissances

En 2021, il n'existe pas d'indicateurs utilisés pour évaluer les performances du programme commun en matière d'intégration des soins de santé primaires, ce qui signifie qu'il y a un manque de preuves/d'informations sur le travail dans ce domaine et les résultats. Étant donné que certaines des interventions dans ce domaine vont au-delà du travail du Programme commun, il se peut que le JPMS n'en rende pas compte, au-delà de l'intégration bien établie des services de PTME dans les soins prénatals. Étant donné que dans le contexte des ripostes au VIH, l'accent est souvent mis sur les approches verticales, il existe des lacunes dans les connaissances relatives à l'intégration des services et des résultats en matière de VIH.

Les écarts dans les connaissances s'étendent aux questions de décentralisation (liée à l'intégration) pour certains des services, tels que les services de lutte contre le VIH destinés aux enfants. L'accent mis sur les services centralisés se traduit par un manque d'accès dans de nombreux contextes. Les services et systèmes centralisés sont souvent plus appréciés dans le contexte du VIH car ils sont très productifs pour générer des résultats de performance. La question structurelle reste un défi qui nécessite une évaluation de la manière

dont la programmation du VIH peut être véritablement intégrée lorsqu'elle reste largement financée par les donateurs.

L'approche décrite pour examiner les contextes à forte charge de VIH et à faible charge de VIH créera des études de cas utiles pour d'autres pays et régions.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Il pourrait y avoir des problèmes avec les données de suivi actuelles - à la fois les indicateurs et les récits. Peut nécessiter des études de cas et une collecte de données approfondie au niveau du pays.

Notes

Le sujet n'a pas été évalué précédemment dans le cadre du Programme commun. L'évaluation de la programmation résiliente et durable a été réalisée par le passé, mais uniquement pour le Secrétariat. Le modèle consistant à examiner les épidémies généralisées par rapport aux épidémies concentrées, à utiliser les données pour informer la réponse, à reconnaître que les programmes doivent être différenciés en fonction du contexte, constitue une bonne pratique et peut également être utile aux partenaires tels que le PEPFAR et le Fonds global, ainsi qu'aux programmes des Coparrainants au-delà du VIH.

non-édité

Le travail du Programme commun sur les Droits de l'homme

Stratégie ONUSIDA 2021 – 2026 : Priorité stratégique 2 – Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH

Responsables des Nations Unies : Secrétariat de l'ONUSIDA, Co-Convocateurs et groupe de travail technique du Partenariat global contre la stigmatisation et la discrimination : PNUD (lead au niveau du DOL), ONU Femmes, UNODC, OIT, UNESCO, PAM, OMS, UNFPA.

Couverture : globale Régionale (trois régions : Caraïbes, EOAC, AEA) Pays

Période : 2018-2022 (à réaliser en 2023)

Contenu et questions clés

L'évaluation se concentrera sur le travail du Programme commun sur la réduction de la stigmatisation et de la discrimination, et sur la réforme législative/décriminalisation. Il permettra d'apprendre si et comment le Programme commun peut contribuer aux 10-10-10s ; et comment le Programme commun peut s'associer davantage avec les donateurs clés et les organisations internationales vers des pratiques innovantes.

Questions d'évaluation possibles :

Q1 : Dans quelle mesure le travail du Programme commun contribue-t-il à la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH et à la réforme du droit ?

Q2 : Quels sont les résultats des efforts et des partenariats du Programme commun pour faire évoluer les normes sociales et influencer la suppression des lois, des politiques et des pratiques punitives qui perpétuent les inégalités et sapent les droits de l'homme ?

Q3 : Comment le Programme commun renforce-t-il la collaboration entre les principales parties prenantes, soutient-il les programmes d'alphabétisation juridique, accroît-il l'accès au soutien et à la représentation juridiques, et soutient-il le suivi communautaire pour les personnes vivant avec ou affectées par le VIH ?

Q4 : Quelles sont certaines des meilleures pratiques au niveau national et régional, en termes de collaboration entre les entités et de développement d'interventions ou d'actions de sensibilisation efficaces ?

Q5 : Quels sont les obstacles auxquels le Programme commun est confronté pour soutenir la réforme du droit ou la réduction de la stigmatisation, qu'il s'agisse d'obstacles internes ou externes, et de quel soutien ont-ils besoin pour être plus efficaces ?

Q6 : Comment prioriser et renforcer le travail du Programme commun sur les droits de l'homme ?

Importance stratégique

La stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2026 met fortement l'accent sur les droits de l'homme, qui sont nécessaires pour réduire les inégalités, l'incidence du VIH et l'accès aux services liés au VIH. Le domaine de résultat 5 s'engage à ce que « les personnes vivant avec le VIH, les populations clés et les personnes exposées au risque d'infection par le VIH jouissent des droits de l'homme, de l'égalité et de la dignité, sans stigmatisation ni discrimination ». La discrimination zéro est un objectif clé de la stratégie conjointe depuis 2016 et l'ONUSIDA recommande la décriminalisation du VIH depuis au moins 2006. La stratégie 2021-2026 comprend également des objectifs spécifiques pour 2026 :

- moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés subissent stigmatisation et discrimination.
- moins de 10 % des pays ont des lois qui criminalisent la consommation de drogues, les rapports sexuels entre personnes du même sexe, l'exposition, la non-divulgaration et la transmission du VIH et le travail du sexe.

Le Programme commun dispose d'orientations sur les sept programmes clés en matière de droits de l'homme depuis 2012 « Key Human Rights Programmes », ainsi que d'orientations complètes sur « Fast Track and Human Rights » depuis 2017 et d'orientations récentes sur « Evidence for eliminating HIV-related stigma and discrimination ». L'évaluation aidera le Programme commun à signaler les domaines dans lesquels il progresse et ceux qui doivent être intensifiés.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

La violation des droits de l'homme ralentit les progrès dans la riposte au VIH et dans d'autres domaines de la santé et du développement. L'exclusion, la stigmatisation, la discrimination, la violation des droits de l'homme et la violence alimentent l'épidémie de sida chez les adultes et les enfants. Le manque d'accès à la justice a un impact sur la capacité des personnes vivant avec le VIH et des populations clés à obtenir réparation pour les violations des droits de l'homme liées au VIH.

Le Programme commun dispose d'un avantage comparatif pour le travail sur les droits de l'homme dans le contexte du VIH et il est essentiel que les efforts soient à la bonne échelle et efficaces. Cependant, les travaux dans ce domaine ont été lents, les approches biomédicales étant souvent privilégiées par rapport aux droits de l'homme.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Allocation du CUBRR dans le cadre du Plan de travail et du Budget 2022-2023 : environ 10,5 millions de dollars en ressources de base et 23,1 millions de dollars en ressources non essentielles, ce qui correspond à environ 3 % du total des ressources biennales du CUBRR.

Écart dans les connaissances

Il est nécessaire de savoir quelles sont les connaissances et les capacités des Coparrainants et du Secrétariat en matière de droits de l'homme, et quelles actions le Programme commun entreprend ou non sur ces

questions. Il faut en savoir plus sur la mesure dans laquelle le programme commun collabore à l'échelon des pays au Partenariat global. L'évaluation contribuera à identifier les meilleures pratiques en matière de coordination du Programme commun et d'action sur les droits de l'homme, en particulier la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les opportunités et les synergies manquées en raison du manque de coordination, et les obstacles à l'obtention de résultats dans ce domaine.

Les pratiques efficaces au niveau national ou régional peuvent être utilisées comme modèles pour d'autres régions et pays.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée--Les données de suivi sont disponibles dans tous les pays et sont pertinentes pour les ripostes et le statut des pays, ainsi que pour les interventions du Programme commun.

Notes

Sujet non évalué précédemment.

non-éditée

Les enveloppes du Programme commun à l'échelon des pays

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Responsables de l'ONU : Secrétariat de l'ONUSIDA, tous les Coparrainants

Couverture : globale Régionale Pays (un échantillon aléatoire de pays)

Période : 2018-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur le système d'allocation des fonds du CUBRR (c'est-à-dire les enveloppes nationales), en examinant la planification, les choix stratégiques, la coordination, l'efficacité et les résultats des pays au niveau de l'ensemble des produits du CUBRR 2022-2026, les défis et les enseignements tirés. Les enveloppes nationales ont été introduites dans le budget biennal de l'ONUSIDA pour 2018-2019, qui a été approuvé par le CCP en juin 2017. L'évaluation couvrira cinq années de mise en œuvre. Questions d'évaluation possibles :

Q1 : Qu'est-ce qui a changé dans les pays en raison du processus d'allocation d'enveloppes nationales et de sa mise en œuvre ? Dans quelle mesure les enveloppes nationales abordent-elles les moteurs structurels de l'épidémie, tels que l'égalité des sexes et les droits de l'homme ? Dans quelle mesure la société civile et les communautés, y compris les populations clés, sont-elles engagées dans l'allocation, la conception et la mise en œuvre des ressources ?

Q2 : Quel est le score des plans conjoints et des propositions d'enveloppes en ce qui concerne : la pertinence par rapport aux besoins du pays ; la priorisation et l'orientation ; l'action conjointe et coordonnée ; la nature catalytique et l'innovation ; l'articulation des résultats SMART ?

Q3 : Comment le principe de l'allocation des fonds en fonction des résultats a-t-il été appliqué dans la pratique ?

Q4 : Quelles sont les recommandations générales pour l'allocation des ressources dans le cadre des prochaines phases du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) de l'ONUSIDA, c'est-à-dire le plan de travail 2024-2025 ?

Importance stratégique

La Stratégie de l'ONUSIDA est mise en œuvre par le Programme commun par l'intermédiaire du CUBRR et s'appuie sur des ressources de base mobilisées par le Secrétariat, qui sont allouées aux Coparrainants à l'échelon des pays par le biais du processus d'enveloppe, et sur des ressources supplémentaires mobilisées par les Coparrainants (fonds non essentiels). Les enveloppes allouées couvrent la plupart des pays où le Programme commun est présent. Dans un contexte de disponibilité réduite des ressources, il devient crucial de disposer de processus efficaces et efficaces pour l'allocation et l'utilisation des ressources, qui soient axés sur les résultats et centrés sur les personnes. Bien que les ressources de l'enveloppe représentent une petite partie du financement total du CUBRR, il est essentiel de l'évaluer en raison de son approche décentralisée innovante, les décisions de financement étant prises au niveau national.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

L'utilisation sous-optimale du financement du CUBRR a des implications dans tous les domaines de la contribution du Programme commun à la mise en œuvre de la stratégie de l'ONUSIDA.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Les fonds de l'enveloppe représentent environ 13 % des fonds de base du CUBRR (environ 26 % des fonds de base du CUBRR sont alloués aux Coparrainants) et environ 5 % du financement global du Secrétariat et des Coparrainants pour le VIH (données 2020).

Écart dans les connaissances

Il n'y a pas d'analyse systématique (au-delà de 2018) du processus d'enveloppe ou des résultats obtenus pour s'assurer qu'il s'agit de la manière la plus efficace et efficace d'allouer, de décaisser et d'utiliser plus de la moitié des fonds de base de l'ONUSIDA des Coparrainants.

Le mécanisme des enveloppes nationales pourrait intéresser les organisations des Nations unies au niveau national comme alternative aux fonds fiduciaires multipartite et aux autres mécanismes de fonds communs.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée - Bonne disponibilité des données grâce aux Plans conjoints et aux mécanismes de Rapport conjoints (tels que le système de suivi du Programme commun, ou JPMS) ainsi qu'aux outils d'orientation des enveloppes pertinentes.

Notes

Le sujet a été couvert dans une certaine mesure par l'évaluation indépendante des travaux du Programme commun pendant la période 2016-2019. Le processus d'enveloppe nationale a également été évalué en 2018 par le biais de six études de cas nationales dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre du plan d'action et du modèle opérationnel révisé du Programme commun de l'ONUSIDA.

Alors que la collecte de données en personne semble être une approche naturelle, des outils/méthodes informatiques innovants seront également envisagés.

ÉVALUATIONS SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT DE L'ONUSIDA 2022–2023

Politique Travail et Influence du Secrétariat de l'ONUSIDA

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Couverture : globale Régionale Pays (un échantillon aléatoire de pays)
Période : 2016-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation soutiendra la réalisation de tous les résultats 2022-2026 du CUBRR, qui recoupent les trois priorités stratégiques de l'ONUSIDA. Il comprendra une cartographie des politiques existantes de l'ONUSIDA et couvrira à la fois l'élaboration des politiques au sein du Secrétariat et l'adoption des politiques par les pays. L'évaluation devrait éclairer un processus institutionnel pour initier et clôturer les politiques et fournir des recommandations sur la manière de façonner la fonction politique à l'ONUSIDA. Pour évaluer l'adoption des politiques, il est nécessaire de procéder à une désagrégation par région et par domaine d'action. Questions d'évaluation possibles :

Q1 : Quelles sont l'interprétation et la signification de la politique à l'ONUSIDA (par rapport à la Stratégie, aux orientations, aux dossiers, etc.) Quelle est la pertinence continue des politiques existantes et de leur utilisation ?

Q2 : Comment le Secrétariat développe-t-il de nouvelles politiques thématiques/positions politiques (dynamique, mécanismes formels, approbation, participation, etc.) Comment la fonction politique est-elle organisée et comment l'améliorer (fonction politique au niveau global et conseillers politiques dans les équipes d'appui aux régions et les bureaux de l'ONUSIDA dans les pays) ?

Q3 : Dans quelle mesure les bureaux de pays sont-ils efficaces pour traduire la politique globale de l'ONUSIDA et influencer le changement de politique à l'échelon national ? Notez que les besoins de changement de politique varient selon les régions/pays.

Q4 : Quelles sont les composantes du changement de politique au niveau national ? Quels sont les éléments constants, c'est-à-dire les éléments constitutifs, au-delà du circonstanciel ? Comment améliorer l'efficacité du travail politique de l'ONUSIDA dans les pays ?

Q5 : Dans quelle mesure le Secrétariat alloue-t-il les ressources afin de réaliser son travail politique de manière efficace ?

Importance stratégique

Il est nécessaire de clarifier la manière dont le Secrétariat élabore et approuve les politiques thématiques sur le VIH afin de rendre le travail politique plus structuré et cohérent. En même temps, puisque l'élaboration de politiques au niveau global doit se traduire par l'élaboration/le changement de politiques au niveau national, il serait important d'identifier les éléments clés du processus de sensibilisation politique qui peuvent être reproduits. Alors que l'ONUSIDA a un cycle de plan de travail de deux ans, le travail visant à influencer les politiques prend plus de temps, ce qui nécessite une continuité entre les plans conjoints (dans les environnements politiques réceptifs, cela peut prendre moins de temps, mais ce sont des exceptions). L'élaboration d'une boîte à outils pour les politiques, basée sur les données de l'expérience de l'ONUSIDA, augmentera l'efficacité de l'influence des politiques, qui est essentielle à la mise en œuvre du CUBRR.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Dans certains cas, l'élaboration des politiques au sein de l'ONUSIDA est pilotée par des programmes ou des projets, sans fonction politique cohérente ni protocole sur la manière dont l'ONUSIDA élabore ses positions politiques. Il est nécessaire d'avoir un processus politique mieux articulé. La pertinence des politiques de l'ONUSIDA doit également être révisée (par exemple, il n'est pas clair si la politique sur la PTME a été évaluée, utilisée, traduite en résultats nationaux). En l'absence de clarté sur le processus d'élaboration des politiques et d'une cartographie des positions politiques, il existe des domaines pour lesquels la position de l'organisation n'est toujours pas clairement définie (par exemple, sur le travail sexuel). L'absence d'une référence politique claire peut entraîner des actions programmatiques divergentes qui peuvent aller à l'encontre des normes requises et des considérations relatives aux droits de l'homme. Dans certains Bureaux nationaux, l'ONUSIDA dispose de conseillers en politique et en stratégie, mais leur travail n'est pas relié entre les régions ou avec l'unité politique au niveau global.

Au niveau national, la programmation à court terme peut ne pas être efficace pour influencer les politiques. Il est important pour le Secrétariat de planifier à plus long terme, et de suivre/évaluer le travail sur l'influence politique.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

L'influence politique est au cœur du travail du Secrétariat, tant en termes d'élaboration de positions politiques globales programmatiques que d'utilisation au niveau national.

Écart dans les connaissances

Il est nécessaire de mettre en place un processus d'élaboration des politiques plus cohérent au sein de l'ONUSIDA et de clarifier la fonction politique. L'évaluation devrait identifier les étapes clés de l'élaboration des politiques au niveau global afin de systématiser la production de politiques et d'éviter les lacunes dans les positions politiques. Des orientations plus fortes (une boîte à outils) sont nécessaires pour les bureaux

nationaux, mais aussi au niveau du siège et des régions, afin d'accroître les compétences et les capacités en matière de travail politique. L'évaluation fournira la base factuelle pour façonner la fonction politique et clarifiera les ensembles de compétences et un kit d'outils pour accroître la capacité. Les recommandations doivent s'appliquer au niveau global et entre les pays.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne—Nécessité d'une phase d'évaluabilité car il se peut que des données de suivi à long terme suffisantes sur la manière dont le travail politique se déroule à l'ONUSIDA fassent défaut. Les positions politiques du Secrétariat sont liées aux politiques des Coparrainants, de sorte que la cartographie peut nécessiter une extension au travail des Coparrainants, ce qui demande plus de temps/efforts. En outre, les rapports sur les changements de politique ont tendance à être rédigés en cas de succès, et moins au niveau du processus, c'est-à-dire des étapes qui mènent à un changement.

Notes

L'évaluation du changement de politique est un domaine qui évolue et qui est actuellement discuté dans le contexte du **Groupe d'évaluation des Nations unies**. Cette évaluation peut contribuer au domaine et fournir des outils au Secrétariat pour qu'il soit un acteur plus fort dans le développement et le changement de politique. Cela permettrait également de mieux modifier les politiques de suivi et les différentes étapes concernées. Le sujet n'a pas été évalué auparavant, à l'exception d'évaluations indirectes d'éléments de politique par le biais d'autres évaluations thématiques (par exemple sur la violence contre les femmes et les filles).

non-édité

Centre de données de l'ONUSIDA en Asie-Pacifique et dans d'autres régions

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Couverture : globale Régionale (AP, EOAC, ALC, AEA, AOC) Pays
Période : 2018-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation fera le point sur les **centres régionaux de données** sur le sida et contribuera directement à l'exécution de la fonction S3 sur l'Information stratégique du Secrétariat de l'ONUSIDA. L'accent est mis sur le **centre de données** de la région Asie-Pacifique, car c'est le premier à être créé et le plus institutionnalisé. Pour un aperçu des centres de données dans les différentes régions, veuillez vous référer à :

<https://aphub.unaids.org/>; <http://eecahub.unaids.org/>; <http://lachub.unaids.org/>; <https://esahub.unaids.org/>; <http://wcahub.unaids.org/>. Questions d'évaluation possibles :

Q1 : Les centres de données ont-ils atteint leurs objectifs ? Quels sont les groupes constitutifs visés ? Quel est l'impact en dehors de l'ONUSIDA ?

Q2 : Quels sont les éléments clés qui peuvent expliquer la performance du **centre de données** en Asie-Pacifique et que peuvent apprendre les autres régions ?

Q3 : En quoi le modèle Asie-Pacifique diffère-t-il des modèles mis en œuvre dans d'autres régions ? Qu'est-ce qui fait que certains modèles ont plus de succès que d'autres ? Quelles sont les conditions nécessaires à la mise en place d'un **centre de données** performant ?

Q4 : Qu'est-ce qui ferait le succès des **centres de données** dans les régions de l'ONUSIDA (également en relation avec **AIDSinfo** : [AIDSinfo | ONUSIDA](#)) ?

Importance stratégique

La stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2026 réitère l'importance des données désagrégées sur les lieux et les populations et de leur utilisation, y compris l'attention portée aux inégalités. Pour lutter contre les inégalités, il est nécessaire de soutenir plus étroitement la mesure et les preuves des inégalités dans les régions et de fournir des données dans des localités et des populations spécifiques, ainsi que d'importants efforts de sensibilisation dans les régions.

Les **centres de données** sont des outils puissants pour agréger et représenter les données à des fins programmatiques et de sensibilisation. Le **centre de données** de l'Asie-Pacifique est qualifié de modèle. Étant donné que la plupart des bureaux nationaux de l'ONUSIDA ne disposent pas de conseillers en information stratégique dans la région Asie-Pacifique, l'Équipe d'appui aux régions joue un rôle plus important, le **centre de données** dispose de plus de ressources qu'ailleurs et il sert un objectif plus important pour la présentation des données et la sensibilisation. La société civile est également un gros utilisateur des centres de données. Si le **centre de données** de l'Asie-Pacifique doit être utilisé comme référence, il est nécessaire de connaître les spécificités de la région pour contextualiser l'apprentissage et assurer l'adaptation.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Il est nécessaire de documenter le modèle de **centre de données** de l'Asie-Pacifique, qui est considéré comme une réussite, afin d'identifier les conditions et la définition du modèle et de permettre une reproduction harmonieuse dans d'autres régions. Une plus grande clarté sur les éléments contextuels du **centre de données** permettrait d'éviter les risques d'échec lors de sa reproduction dans différentes zones.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Quatre postes de personnel - provenant du financement de base de l'ONUSIDA - dans l'équipe d'appui aux régions en Asie-Pacifique, plus l'investissement dans les logiciels, etc.

En Amérique latine, en Afrique orientale et australe, et en Afrique occidentale et centrale, des analystes de données sont nécessaires en plus du temps de travail (environ 30 %) des conseillers en information stratégique. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Europe orientale et en Asie centrale, les **centres de données** sont gérés par des conseillers et des consultants en information stratégique.

Écart dans les connaissances

Cette évaluation concerne la direction des connaissances - l'utilisation des données et l'applicabilité à un contexte différent. Dans certains cas, le personnel a tendance à ne pas analyser/interpréter les données mais à déléguer ce travail aux conseillers en information stratégique. Il est nécessaire de renforcer la formation du personnel en matière de données.

Nécessité de mieux définir les éléments du **centre de données** en Asie-Pacifique (c'est-à-dire le modèle pour les **centres de données**) pour permettre une reproduction fondée sur des preuves. La mise en œuvre des **centres de données** dans d'autres régions a connu des problèmes/défis. L'évaluation aidera à la reproduction adéquate d'un modèle dans différentes régions.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée—Les données de suivi sont disponibles et facilement accessibles.

Notes

En 2014/15, l'UNICEF a réalisé une évaluation du **centre de données** en Asie-Pacifique. Sur la base de cette évaluation, le programme a été révisé. Actuellement, l'UNICEF ne finance plus le **centre de données**.

Les centres de données sur le sida sont des bases de données externes accessibles au public ; à ce titre, ils bénéficient à toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les communautés.

non-éditée

L'impact et les implications de COVID-19 sur le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Couverture : globale Régionale Pays
Période : 2020-2021 (à réaliser en 2022)

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera comment les pays ont adapté leurs ripostes au VIH à la crise du COVID-19 et comment l'ONUSIDA a pu soutenir ces changements. Elle examinera également la manière dont la riposte au COVID-19 a été soutenue (par des actions liées au sida et des effets de levier). Outre l'évaluation de l'impact et des implications sur la riposte au VIH et l'appui de l'ONUSIDA (adaptation, mise en œuvre, qualité et enseignements tirés), l'évaluation examinera les implications internes, telles que l'adaptation des méthodes de travail et ce qui doit rester - et l'accélération des interventions numériques. Questions d'évaluation possibles :

Q1 : Quelles sont les implications de la riposte du COVID19 sur l'épidémie et les ripostes au sida, et comment l'ONUSIDA a-t-il pu soutenir une action pertinente pour le sida en temps de crise ?

Q2 : Quelle est la contribution du travail de l'ONUSIDA à la lutte contre la pandémie de COVID19, sur la base des points forts et des enseignements tirés de la lutte contre les épidémies de sida (comme le rôle de l'engagement communautaire, les approches axées sur les vulnérabilités et les lieux/populations, la lutte contre les inégalités, le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes, etc.) ?

Q3. Qu'est-ce qui a changé dans les méthodes de travail de l'ONUSIDA en raison de la pandémie de COVID-19, et qu'est-ce qui a été positif et devrait rester ?

À l'échelon du pays, l'évaluation prendra en compte les efforts plus larges des Nations Unies, c'est-à-dire le Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19, tel qu'il est opérationnalisé par les plans pour la réponse socio-économique (SERP) et les Cadres de coopération en évolution. En tant que telle, l'évaluation permettra également de tirer des enseignements qui pourront servir à déterminer comment la nouvelle génération des Équipes de pays des Nations unies peut mieux travailler avec les gouvernements nationaux et les partenaires pour progresser vers le redressement conformément aux valeurs fondamentales de promotion des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de l'inclusion au cours de la décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable.

Importance stratégique

Pendant la pandémie de COVID-19, l'ONUSIDA a travaillé aux côtés des personnes vivant avec et affectées par le VIH pour gérer son impact. Elle a également examiné comment l'expérience de la lutte contre le VIH pouvait contribuer à informer et à guider des réponses efficaces, efficientes, centrées sur les personnes et durables à la COVID-19. Deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, il est temps de faire le point sur les enseignements tirés et de veiller à ce que la réponse au VIH soit intégrée aux efforts de redressement de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à d'autres urgences et crises, afin que les populations soient mieux protégées contre les urgences sanitaires et les pandémies.

En ce qui concerne les méthodes de travail internes de l'ONUSIDA, il est important de réaliser une transition post-COVID-19 où les aspects positifs de l'accélération numérique sont maximisés et internalisés, tout en tenant compte du bien-être du personnel et de la dynamique des genres.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Les pandémies de sida et de COVID-19 suivent et approfondissent les lignes de fracture sociétales. Les inégalités exacerbent la vulnérabilité aux maladies infectieuses et amplifient l'impact des pandémies. Il est important que l'ONUSIDA continue de s'appuyer sur les principaux enseignements tirés des pandémies croisées de VIH et de COVID-19, en tirant parti des outils et des approches éprouvés de la riposte au VIH, en s'efforçant de se mettre sur la voie de l'éradication du sida tout en contribuant à protéger les populations contre d'autres urgences sanitaires et pandémies.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Les implications de la pandémie COVID-19 touchent tous les résultats du CUBRR 2022-2026 et les fonctions du Secrétariat, et affectent l'efficacité globale de la riposte du Secrétariat.

Écart dans les connaissances

Bien qu'il y ait eu des discussions et des réflexions continues sur la pandémie de COVID-19 au sein de l'ONUSIDA (tant pour les implications externes qu'internes), il est nécessaire de procéder à une évaluation plus systématique à tous les niveaux géographiques (global, régional, à l'échelon des pays).

Faisabilité de l'évaluation

Élevée - L'évaluation bénéficiera également des données recueillies par le Secrétariat pendant la pandémie sur les actions COVID19 pertinentes pour le pays, tels que les résumés d'Assemblage et internes sur le COVID19.

Notes

Le Groupe d'évaluation de l'ONU s'est engagé à réaliser une évaluation à l'échelle du système de la réponse de l'UNAIDS au COVID-19, dans le contexte du Fonds d'intervention et de rétablissement du COVID-19 de l'ONU. Cette évaluation spécifique à l'ONUSIDA peut contribuer à cet effort plus large.

Le travail du Comité d'examen des Programmes du Secrétariat de l'ONUSIDA (Programme Review Committee - PRC)

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Couverture : globale Régionale Pays
Période : 2016-2022 (à réaliser en 2023)

Contenu et questions clés

L'objectif du Comité d'examen du Programme en tant que fonction de contrôle interne est d'aider le Secrétariat de l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs et à être responsable par rapport à l'utilisation des ressources. Le Comité d'examen des Programmes s'assure que l'efficacité et la responsabilité de la mise en œuvre du programme sont conformes aux règles, règlements et procédures établis. En tant que telle, cette évaluation profitera à la mise en œuvre de toutes les fonctions du Secrétariat telles que définies dans le CUBRR 2021-2026. Les questions clés possibles pour évaluer l'efficacité des entités globales et régionales du Comité d'examen des Programmes sont les suivantes :

- Q1** : Le comité d'examen des programmes est-il en mesure de garantir que les processus financiers et administratifs sont conformes aux règles, règlements et procédures établis, et ce en toute indépendance ?
Q2 : Le comité d'examen des programmes est-il efficace pour garantir que des justifications appropriées sont en place dans les cas où les procédures n'ont pas été suivies (c'est-à-dire pour préserver les ressources d'une utilisation inappropriée, d'une perte ou d'un gaspillage) ?
Q3 : Dans quelle mesure les processus du Comité d'examen des programmes ralentissent-ils la mise en œuvre programmatique ?
Q4 : Comment améliorer le fonctionnement du mécanisme global et régional du Comité d'examen des Programmes ?

Importance stratégique

L'évaluation porte sur l'efficacité opérationnelle pour permettre au Secrétariat de remplir ses fonctions de manière plus efficace et opportune, à l'appui des interventions programmatiques contribuant à la stratégie globale de lutte contre le sida 2021-2026 et à la mise en œuvre du CUBRR 2022-2026. Toute amélioration du processus du Comité d'examen des Programmes aurait une incidence sur les processus d'approvisionnement dans l'ensemble de l'organisation.

Après la mise en œuvre de l'alignement du Secrétariat, l'évaluation est l'occasion d'examiner les fonctions de contrôle interne conçues pour renforcer la transparence, la responsabilité et la cohérence entre les objectifs et les activités de l'organisation.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Dans un contexte de pénurie de ressources (pour le personnel et les programmes de l'ONUSIDA), il est important que les processus du Secrétariat soient efficaces et rapides.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Le sujet de l'évaluation (une procédure/un processus de gestion/opérationnel) est transversal et couvre les processus de passation de marchés du Secrétariat dans tous les domaines et bureaux. En termes de coûts d'évaluation, il devrait s'agir d'un processus relativement léger/d'une évaluation formative avec des recommandations opérationnelles claires pour les prochaines étapes du Comité d'examen des programmes.

Écart dans les connaissances

Des rapports anecdotiques font état d'un manque de suivi cohérent des projets et des progrès dans la mise en œuvre des résultats par le Comité d'examen des programmes, mais il est nécessaire de disposer de preuves et l'évaluation peut contribuer à combler cette lacune.

Il est également nécessaire d'évaluer si les fonctions de contrôle actuelles du Secrétariat permettent de se prémunir contre une éventuelle mauvaise utilisation des ressources et de garantir efficacement la responsabilité sans entraver le travail du Secrétariat en raison de processus trop lourds.

Il est nécessaire de disposer de preuves sur les gains d'efficacité potentiels en termes de rationalisation des processus, de passage à un système électronique, de révision des soumissions mensuelles.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne—La base de données actuelle de l'efficacité est sur papier.

Notes

L'évaluation pourrait déboucher sur des recommandations concernant des méthodes de travail innovantes et plus efficaces au sein du Secrétariat.

Appui du Secrétariat de l'ONUSIDA au suivi dirigé par la communauté

Stratégie ONUSIDA 2021 – 2026 : Priorité stratégique 2 – Éliminer les obstacles à l'obtention de résultats en matière de VIH

Couverture : globale Régionale Pays (un échantillon aléatoire de pays)
Période : 2018-2022 (à réaliser en 2023)

Contenu et questions clés

L'évaluation contribuera spécifiquement au résultat 4 du CUBRR 2022-2026, sur les ripostes dirigées par la communauté et fera le point sur les progrès, les défis et les améliorations nécessaires. Les questions d'évaluation possibles comprennent :

Q1 : Quels sont les progrès réalisés en matière de suivi dirigé par la communauté à l'échelon du pays ? Comment le suivi dirigé par la communauté contribue-t-il à la réalisation des objectifs 95-95-95 ?

Q2 : Dans quels domaines du suivi dirigé par la communauté l'ONUSIDA a-t-il apporté les contributions les plus significatives (en tenant compte de l'appui financier, principalement extrabudgétaire, et du temps du personnel à l'échelon national sur la mobilisation des communautés et l'information stratégique) ? Quels sont les défis/les lacunes ?

Q3 : La coordination interne de l'ONUSIDA entre les différentes équipes travaillant dans ce domaine est-elle efficace pour obtenir des résultats sur le suivi dirigé par la communauté ? Comment améliorer/ mieux exploiter les synergies ?

Q4 : Dans quels domaines du suivi dirigé par la communauté l'ONUSIDA peut être le plus utile (c.-à-d. proposer un avantage comparatif) à l'avenir (c.-à-d. prévention, traitement, droits de l'homme) ?

Importance stratégique

L'évaluation fournira des informations pour contribuer au Domaine de résultat 4 de la Stratégie de l'ONUSIDA 2021-2026 : *Des réponses communautaires au VIH pleinement reconnues, habilitées, dotées de ressources et intégrées pour une riposte au VIH transformatrice et durable*. Il est essentiel pour l'ONUSIDA d'évaluer la valeur qu'il ajoute au suivi dirigé par la communauté, car il s'agit d'une pièce centrale du puzzle de la Stratégie (engagement communautaire). L'ONUSIDA devrait disposer d'une évaluation claire de sa capacité à renforcer les communautés et leur capacité de diriger des systèmes de suivi et d'évaluation. L'année 2023 est une étape dans la mise en œuvre de la stratégie, ce qui signifie qu'il est encore temps d'améliorer et de cibler la stratégie si nécessaire.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Étant donné la place centrale qu'occupe cette question dans la nouvelle stratégie, l'ONUSIDA doit apporter les preuves de sa capacité à agir par le biais des communautés. Lorsqu'on augmente les objectifs de 90 à 95, la seule façon d'augmenter la couverture est d'être plus spécifique avec les localités/populations (zoomer géographiquement et avec des populations spécifiques et la sensibilisation) et d'engager les communautés dans la fourniture de services. Les communautés sont des partenaires clés pour atteindre le Last Mile et il est nécessaire de s'assurer que l'ONUSIDA les soutient de la bonne manière.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

Depuis 2020, l'investissement de l'ONUSIDA est relativement important :

- des fonds extrabudgétaires dans 12 pays (provenant du PEPFAR/CDC), auxquels s'ajoutent des fonds acheminés par le biais du Mécanisme d'appui technique ; et
- les efforts du personnel, notamment les conseillers en mobilisation communautaire/sociale et les conseillers en information stratégique dans les Bureaux de l'ONUSIDA des pays.

Écart dans les connaissances

Il est nécessaire de savoir si l'ONUSIDA investit correctement dans le suivi dirigé par la communauté et si l'ONUSIDA est le meilleur partenaire pour soutenir les pays dans ce travail. L'évaluation déterminera si la facilitation mise en place par l'ONUSIDA s'avère efficace à l'échelon du pays. L'ONUSIDA est en contact direct avec les communautés et il existe une hypothèse implicite selon laquelle il peut apporter une valeur ajoutée grâce à sa liaison avec les communautés et à sa connaissance de celles-ci. Cependant, des preuves pertinentes manquent, et l'évaluation devrait les produire.

Étant donné que l'appui de l'ONUSIDA se concentre sur l'Afrique occidentale et centrale et sur l'Afrique orientale et australe, les résultats de l'évaluation pourraient contribuer à la mise en œuvre dans d'autres régions/pays, tels que l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'évaluation pourrait mettre en évidence certaines innovations dans les pratiques de suivi dirigées par la communauté et évaluer les avantages pertinents. Les pratiques réussies pourraient alors devenir plus normatives (pour l'instant, chaque pays applique des modèles différents). L'évaluation devrait également aider les communautés et les gouvernements à avoir un dialogue plus fort sur les approches et le type de soutien nécessaire.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée—Les données de suivi sont disponibles, notamment le rapport mensuel sur les fonds CDC/PEPFAR. Cette évaluation nécessitera une présence dans le pays/un travail sur le terrain car elle exige des discussions sur le terrain avec les communautés.

Notes

Le gouvernement des États-Unis (PEPFAR/CDC) devrait être un partenaire de l'évaluation. En outre, certaines activités de suivi menées par les communautés sont financées par le Fonds mondial (le soutien du Mécanisme d'appui technique est utilisé par les responsables de la mise en œuvre du Fonds mondial), le Fonds mondial est donc également un partenaire.

non-éditée

Le partenariat du Secrétariat de l'ONUSIDA avec le Fonds global

Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA : à travers trois priorités stratégiques

Couverture : globale régionale (trois régions du protocole d'accord ONUSIDA-GF : AP, WCA et ESA)

Pays

Période : 2019-2022 (à réaliser en 2023)

Contenu et questions clés

L'évaluation informera la fonction S4 du Secrétariat sur l'Aide à la coordination, à l'organisation et à la mise en œuvre dans les pays

L'évaluation couvrira le protocole d'accord avec le Fonds mondial, en vue de son renouvellement, mais elle ira au-delà du Protocole d'accord et inclura des initiatives récentes comme l'accord financier entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial. L'évaluation déterminera comment les stratégies de l'ONUSIDA et du Fonds mondial s'alignent, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et ce qu'il faut changer. Les questions d'évaluation possibles comprennent :

Q1 : Le partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a-t-il bien fonctionné ? Quels sont les résultats du partenariat et qu'est-ce qui devrait être amélioré ? L'évaluation portera sur les domaines de collaboration convenus aux niveaux global et régional, comme spécifié dans le Protocole d'accord, et inclura les initiatives récentes.

Q2 : Quels sont les résultats de l'assistance technique fournie par l'ONUSIDA, y compris du modèle d'appui virtuel ? Quelles sont les recommandations pour les prochaines étapes (par exemple concernant l'octroi de subventions, la mise en œuvre et/ou le renforcement de domaines thématiques spécifiques) ?

Q3 : Quelle est l'efficacité du groupe constitutif de l'ONUSIDA (c'est-à-dire le Secrétariat, les Coparrainants et la société civile) au sein du Conseil du Fonds mondial pour faire avancer les priorités de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et comment peut-il être renforcé ?

Q4 : Comment le partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a-t-il contribué à atténuer l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial ?

Note : L'accord de coopération (Protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial) est un document de partenariat sans implications financières. Le partenariat est principalement fondé sur la réalisation d'objectifs communs et accessoirement sur l'obtention de bénéfices mutuels. L'accord vise à maximiser le soutien aux pays et à optimiser les investissements et l'impact à l'échelon des pays. En 2021, un accord financier a été signé avec le Fonds mondial pour des initiatives spécifiques. En 2021 également, l'ONUSIDA a établi un modèle d'appui technique (le modèle d'appui virtuel) pour aider les pays qui préparent des demandes pour la deuxième phase du Mécanisme de réponse à la COVID-19 du Fonds mondial (C19RM). Le modèle comprend un soutien aux pays pour l'élaboration de propositions, un Mécanisme de bureau d'assistance virtuelle en ligne et un service d'assistance pour fournir aux pays un soutien technique personnalisé et à distance sur demande, ainsi que des examens virtuels par les pairs des projets de demande.

Importance stratégique

La stratégie de l'ONUSIDA pour 2021-2026 accorde une grande importance à la collaboration avec les partenaires, essentielle pour atteindre les résultats souhaités. Le calendrier de l'évaluation est essentiel pour informer le prochain protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial. Le Protocole d'accord actuel identifie des domaines de collaboration spécifiques et comprend une matrice de résultats pour mesurer les progrès accomplis. Il sera important d'évaluer si le protocole d'accord actuel est effectivement un moyen efficace pour le partenariat de s'engager.

Risques associés à l'objet de l'évaluation

Le Fonds mondial est un partenaire clé de la riposte au sida et il est peu probable que la communauté internationale atteigne les objectifs fixés en matière de sida et mette fin au sida sans investissement du Fonds mondial. L'ONUSIDA est un partenaire clé qui veille à ce que les fonds du Fonds mondial soient utilisés efficacement à l'échelon des pays. L'évaluation des résultats des domaines de collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial montrera si ceux-ci sont essentiels pour aider les pays à atteindre leurs objectifs, et ce qui doit changer.

Niveau d'investissement dans la zone évaluée

L'investissement dans le partenariat est important à tous les niveaux. Le Fonds mondial compte sur l'ONUSIDA pour le plaidoyer politique et l'assistance technique, ainsi que pour le soutien aux pays au niveau des politiques et de l'information stratégique.

Écart dans les connaissances

L'évaluation informera l'ONUSIDA et le Fonds mondial, ainsi que les parties prenantes intéressées, des progrès réalisés et des nouvelles possibilités de renforcer leur coopération et leur collaboration dans le cadre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et de l'après-COVID-19. L'évaluation doit être croisée avec celle réalisée en 2017 et se concentrer sur les aspects innovants du protocole d'accord actuel.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée - L'évaluation devrait être à coûts partagés avec le Fonds mondial.

La matrice de résultats et les indicateurs du Protocole d'accord (annexes) contribuent à l'évaluabilité et fournissent une base de référence.

Notes

Le protocole d'accord actuel s'inspire d'une évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial réalisée en 2017 (https://www.unaids.org/en/resources/documents/2017/PCB40_CRP3) qui recommandait de clarifier et de préciser les rôles des deux organisations. Cette évaluation de suivi devrait être une évaluation conjointe avec le Fonds mondial (éventuellement le service d'évaluation). La nécessité d'une évaluation est mentionnée dans le protocole d'accord lui-même, mais pas de manière obligatoire. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA explorera (avec l'unité d'évaluation du Fonds mondial) - des méthodes d'évaluation innovantes et la manière d'impliquer les parties prenantes des pays et de garantir l'inclusion de leurs perspectives en utilisant également des outils de collecte de données virtuels.

¹ https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB44_19.7

² https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/PCB45_Evaluation_Plan

³ https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Annual_Report_on_Evaluation

⁴ https://www.mopanonline.org/ourwork/themopanapproach/MOPAN_3.1_Methodology

[Fin du document]